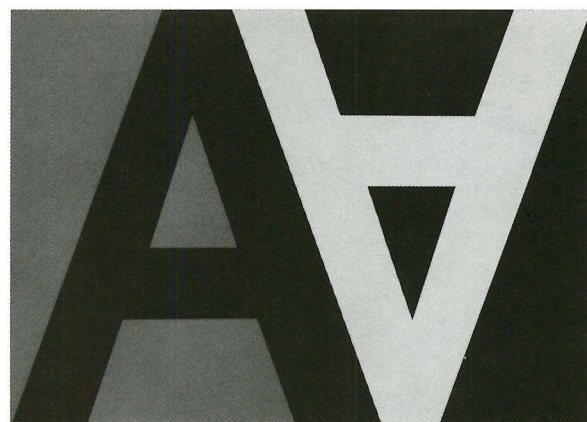


REVUE DU CONSEIL
REGIONAL DE L'ORDRE
DES ARCHITECTES
OCTOBRE 1998
N°19 - 40 F

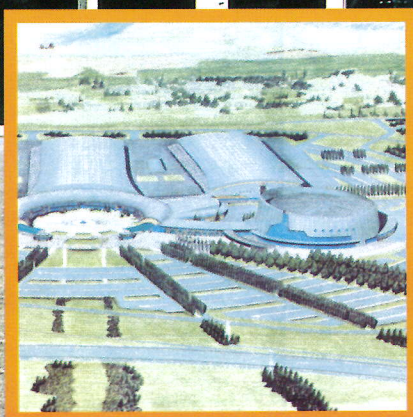
A U V E R G N E



ARCHITECTURES

Cemagref-Engref

**Un bâtiment
suspendu entre
lumière et nature**



AUVERGNE

**Le passeport
du futur**

MOULINS

**Eloge
du costume**

La Grande Halle d'Auvergne



DEMANDEZ-NOUS QUE VOTRE MICRO-ORDINATEUR PUISSE COMMUNIQUER AVEC LE MONDE ENTIER



La réponse :
les modems de la gamme DJINN®
offrent les fonctions Fax, Minitel,
Téléphonie, connexion à Internet et
Transfert de données.

Pour accéder à Internet,
votre clé d'entrée c'est Wanadoo®.

Une animation quotidienne, des informations et
des suggestions sur les sites à visiter, vous aident
à vous repérer rapidement parmi
les multiples possibilités offertes.

Wanadoo®, c'est également votre adresse e-mail
personnelle pour communiquer avec le monde entier.

Et pour accompagner vos débuts sur Internet,
Wanadoo® dispose d'un espace Assistance en ligne
pour répondre à vos questions.



Kit Découverte
Wanadoo®
pour seulement
129 F. TTC
avec 2 mois de
connexion
illimitée.

1016, votre Agence
France Télécom
Professionnels en direct.



Nous allons vous faire aimer l'an 2000.



Conception/Réalisation : CAMELEON - © Marques déposées par France Télécom.

Architectes ...

votre site **INTERNET**

www.gdebussac.net

Wanadoo

CONCEPTION / ERGONOMIE / HÉBERGEMENT / CONSEIL

E-mail : web@gdebussac.net ■ Web : www.gdebussac.net

Téléphone : 04 73 14 37 10 ■ Télécopie : 04 73 14 37 19

Clermont-Ferrand

4

conseil de l'ordre

- La première charte dans le Puy-de-Dôme contre les abus du moins-disant.
- Le colloque "Natures et Cité".
- Echos du National : la réforme de la loi de 1977 se dessine.
- Bravo Présidents !
- La nouvelle équipe.
- Les concours toujours.
- Les jeunes architectes de Sarajevo à Gergovie.

7

actualités

Un bâtiment suspendu entre lumière et nature

Après le combat politique, qui avait permis l'installation du Cemagref à Clermont-Ferrand, il fallait donner à ce fleuron de l'ingénierie agricole son propre environnement "à la hauteur", ni anodin, ni anonyme.

10

brèves-actualités

- La fin des deux derniers "Pailleron".
- Un nouveau centre pour l'IPCCI.
- Guillaume Deroin Thévenin remporte le prix d'architecture "Germain Martin".

La revue du

Conseil

régional

de l'Ordre

des

Architectes

d'Auvergne.

www.archi-auvergne.org

ordre@archi-auvergne.org

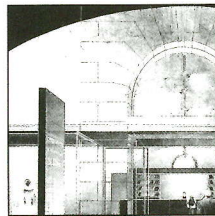
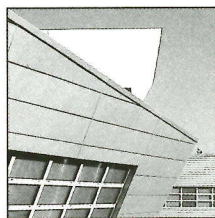
Edition : Ordre des Architectes Région Auvergne, 40 bd Charles de Gaulle - 63000 Clermont-Ferrand. Tél. 04.73.93.17.84 Fax. 04.73.34.39.09 www.archi-auvergne.org ordre@archi-auvergne.org
Conception-réalisation : G. de Bussac S.A. - 04.73.42.31.00 <http://www.gdebussac.fr> avec la participation de Vice Versa pour la réalisation graphique, de Denis Couderc et Michel Josselin pour la rédaction
Directeur de la publication : Roland Ondet
Comité de rédaction : Jean-Claude Collet / Christine Descœur / Anne Montrieux
Publicité : G. de Bussac / Michel de Féligonde. Tél. 04.73.62.81.08
Dépôt légal : 4^e trimestre 1998.



s o m m a i r e

- De nouveaux locaux pour l'IFMA.
- Une terrasse ouverte sur Notre-Dame du Port.
- L'aéroport de Clermont s'agrandit.
- Les murs prennent des couleurs.

Clin d'œil Spleen



12

actualités

Eloge du costume

En s'appuyant sur l'ancienne caserne Villars à Moulins, Jacques Brudin et Jean-Michel Wilmotte, les architectes, ont dessiné le futur Centre national du costume de scène. Visite.

24

savoir-faire

L'agence EDF à Issoire

26

observatoire

L'Observatoire des concours dans la région Auvergne.

- Annonces : demandes d'emploi, vente de matériel.
- Carnet.

A

uvergne Architectures a eu six ans cette année. Roland Ondet qui l'a créée avec son équipe continue à la porter sur ses épaules. Jean-Pierre Espagne qui lui a succédé pendant quatre ans à la présidence, est maintenant conseiller au National et consacre beaucoup de son temps à faire entendre les voix de notre région et du bon sens à nos élus. Aujourd'hui, c'est à mon tour de prendre la plume mais surtout au nouveau Conseil en place d'assurer la continuité des actions entreprises.

A.A. doit se maintenir malgré les contraintes financières de plus en plus dures du fait des réductions de budget.

La réforme de la loi de 77 est en cours et on peut lire dans les récents documents préparatoires envoyés par François Barré, directeur de l'Architecture, à notre président national :

"il est certain (...) que d'ores et déjà le principe de limiter l'Ordre aux missions strictement d'intérêt public est retenu (tableau, discipline et déontologie, représentation à voir en liaison avec le rôle à définir aux syndicats)". Ce qui revient à dire que l'Ordre serait dessaisi de sa mission de promotion de l'Architecture et réduit à ne jouer que le rôle ingrat de gendarme. Ce rôle ne nous intéresse pas, il peut être rempli par n'importe quelle administration. A.A. devra donc exister encore plus et mieux pour faire entendre à notre tutelle que la promotion de l'Architecture ne peut pas être seulement le fait de la "Cité de l'Architecture" en projet au palais de Chaillot mais aussi celui des régions et de ses Conseils au quotidien.

Notre site internet va ouvrir très prochainement. Il contiendra, outre le tableau, un condensé des principaux dossiers de la revue et des rubriques savoir-faire. Il faut plus que jamais être présents et crédibles si nous voulons préserver une qualité architecturale.

N'attendons pas des autorités de notre tutelle qu'elles nous préparent les meilleures conditions d'exercice possibles, une reconnaissance et un chemin semé de fleurs. C'est à nous de

e n j e u

faire reconnaître notre utilité et nos compétences. Cela ne pourra se faire que par la pratique d'un exercice digne et honnête, un travail de qualité. On ne peut pas travailler à n'importe quel prix dans n'importe quelles conditions, il faut savoir dire non. Il faut défendre l'idée simple qu'un Architecte doit être payé pour travailler et avoir le temps de travailler, et servir notre client en y mettant toutes nos tripes et notre savoir-faire.

C'est dans ces conditions que l'Architecture se défendra. Aujourd'hui la tendance est inverse, on achète l'Architecture en la marchandant comme un produit de consommation, au plus bas prix possible, on resserre les calendriers d'étude et d'exécution comme si le temps était un critère de qualité et de performance alors qu'on a à faire face à des niveaux d'exigence et de complexité administrative ou technique de plus en plus élevés.

Toute la production du bâtiment en souffre et nous en resterons à la fin les seuls responsables aux yeux de l'opinion qui ne juge que sur le résultat. C'est cette perception qu'ont les rédacteurs de la future réforme de l'Architecture qui, sans doute pris dans la logique d'un raisonnement très fonctionnaliste, ont pour objectif plus ou moins avoué ou conscient de nous intégrer dans un corps de la "maîtrise d'œuvre" où l'architecte joue le même rôle que l'ingénieur ou l'économiste. L'image éculée de l'Architecte chef d'orchestre reste encore et malgré tout la bonne. Nous devons exister parce que nous sommes les seuls à connaître la partition et le travail de chacun, parce que nous avons le rôle de voir l'ensemble et d'en diriger la synthèse, parce que nous sommes des interprètes et non des exécutants. C'est une responsabilité et une compétence que nous n'avons pas le droit de prendre à la légère. Nous devons tout mettre en œuvre tant du point de vue des compétences que de celui de la rigueur pour que personne ne conteste notre place au pupitre.

Chacun de nous doit travailler dans ce sens. Il faut défendre l'Architecture pour défendre les Architectes et non l'inverse.

Jean-Paul Lanquette, Président



La nouvelle équipe

Pas de surprise à la sortie des urnes : la liste conduite par Jean-Paul Lanquette, vice-président de 1994 à 1996, a été élue sans difficulté au premier tour. Succédant à Jean-Pierre Espagne, qui ne pouvait plus se représenter après avoir passé quatre ans à la tête du Conseil régional de l'Ordre des architectes, il est entouré de deux vice-présidents, Claude Berger* (Riom/Puy-de-Dôme)



De gauche à droite : Jean-Paul Delmas-Bastide, Pierre Courtial, vice-président, Georges Varillon, trésorier, Anne Montrieul, Jean-François Brun, Jean-Paul Lanquette, président, Philippe Boudignon, secrétaire, Claude Berger, vice-président.

et Pierre Courtial* (Clermont-Ferrand/Puy-de-Dôme) ; d'un secrétaire, Philippe Boudignon* (Le Puy/Haute-Loire) ; d'un trésorier, Georges Varillon* (Aurec-sur-Loire/Haute-Loire) ; et de sept membres, Jean-François Brun (Montluçon/Allier), Christian Cornet (Clermont-Ferrand/Puy-de-Dôme), Jean-Paul Delmas-Bastide (Aurillac/Cantal), Antoine Morand (Dorat/Puy-de-Dôme), Anne Montrieul* (Chamalières/Puy-de-Dôme), Bruno Recoules (Moulins/Allier), et Vincent Speller (Clermont-Ferrand/Puy-de-Dôme).

Suppression des commissions. Regrettant une nouvelle fois le nombre de représentants à l'Ordre, réduit à 12 au lieu de 18, conformément à la demande des instances parisiennes en 1994, alors que les dossiers restent toujours aussi nombreux, Jean-Paul Lanquette a préféré donner des missions à chaque conseiller, en fonction de son expérience et de sa sensibilité, plutôt que de renouveler le système des commissions. Il a prévu aussi l'organisation de tables rondes sur des thèmes intéressant la Profession, la première étant consacrée au Permis de construire, et compte développer des relations avec d'autres Conseils régionaux, en priorité, ceux qui entourent l'Auvergne. Avec le nouveau système, mis en place par le Président, chaque représentant a la charge d'un ou de plusieurs dossiers. **Claude Berger** s'occupe des relations extérieures, en particulier avec les collectivités locales et les maîtres d'ouvrage. **Pierre Courtial** préside le Conseil des sages et suit les questions juridiques, de discipline, d'assurance et d'arbitrage. **Philippe Boudignon**, secrétaire, est chargé, lui aussi, de mettre en place les actions de formation auprès de Bruno Recoules. **Georges Varillon** veille aux finances. **Jean-François Brun** participe à la Chambre de discipline et assure la représentation de l'Ordre dans le Sud-Allier. **Christian Cornet** suit les réformes en cours. **Paul Delmas-Bastide** intervient sur les questions d'urbanisme et de droit des sols, tout en représentant le Cantal Sud. **Antoine Morand**, comme membre du Conseil d'administration de l'Ecole d'architecture, établit une passerelle entre l'Ordre et l'Ecole, de même que **Vincent Speller**, chargé aussi des relations avec les jeunes architectes. **Anne Montrieul** participe au comité de rédaction d' "Auvergne Architectures". Enfin, **Bruno Recoules**, qui représente le Nord-Allier, a la responsabilité de la formation.

Le programme

Toutes ces missions figuraient dans le programme de la nouvelle équipe qui souhaite :

- Développer la communication à travers "Archifax", un média simple et rapide qui peut fonctionner dans les deux sens, "Auvergne Architectures" et la création d'un site Web Auvergne Architecture.
- Apporter un service à tous les membres, tant sur le plan matériel (contentieux, panneaux de chantier) que celui du conseil (juridique, passations de marchés, négociations d'honoraires, applications de la MOP...).
- Participer aux réformes en cours.
- Suivre la réforme de l'enseignement et la mise en place de la "licence d'exercice".
- Assurer l'arbitrage des contentieux.
- Veiller à la régularité des concours.

(*) Participaient déjà à l'ancien Conseil.

Première charte dans le Puy-de-Dôme contre les abus du moins-disant.

La commune de Pontgibaud (Puy-de-Dôme) et la Fédération départementale du BTP ont conclu la première charte régionale d'orientation pour la maîtrise d'ouvrage publique, afin de déterminer, par un système de moyennes successives des offres des entreprises, les offres mieux-disantes et d'éliminer les offres anormalement basses. La charte, qui prévoit notamment une procédure écrite pour justifier des procédés ou solutions techniques particulières auprès des commissions d'appel d'offres ou des personnes responsables des marchés, est une des toutes premières en France, hors la région Rhône-Alpes.

Colloque "Natures et Cité".

Les 19, 20 et 21 novembre 1998 se déroulera à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand, un colloque qui aura pour thème "Natures et Cité". Les réévaluations actuelles des notions de ville, métropole, mégapole, des rapports ville/campagne, des territoires hybrides urbains et paysagés et le fléau de la pollution amènent à s'interroger sur notre relation à la nature. Que faire dans la conscience et la responsabilité du devenir ? Quels projets, quels liens urbains et architecturaux entre des réalités cosmiques, biologiques, anthropologiques ? Il s'agira de faire travailler ensemble dans une approche transdisciplinaire des architectes, des artistes, des géographes, des historiens, des paysagistes, des philosophes, des scientifiques, des urbanistes sur la question de l'établissement humain à notre époque. Avec notamment la participation de Augustin Berque, géographe ; Gilles Clément, paysagiste ; Jean-Pierre Pigeat, Directeur du Conservatoire des Parcs et Jardins et du Paysage ; Maurice Sauzet et François Roche, architectes. Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser à l'Ecole d'Architecture de Clermont-Ferrand, 71 boulevard Côte Blatin, tél. 04 73 34 71 50.



Bravo Présidents !

Quelle plus belle victoire que celle de Jean-Pierre Espagne, ancien Président du Conseil régional de l'Ordre, élu en tête du nouveau Conseil national, avec 293 voix ! La raison ? Son travail assidu au sein de la commission "réforme" qui trouve là "une forme de reconnaissance et un encouragement", a-t-il écrit à tous les architectes de la région, avec sa modestie habituelle. Belle revanche également pour "la «petite» région Auvergne", reconnue par les autres.

Il faut dire aussi que son ami Jean-Paul Lanquette, l'actuel président, n'a pas ménagé ses efforts pour le soutenir au plan national, envoyant à tous ses confrères une lettre-profession de foi. "L'enjeu n'est pas d'élire des institutionnels de l'institution, ni de nourrir des polémiques stériles et vaines qui ne divertissent qu'un aréopage d'initiés en consternant les autres, écrivait-il avec son sens inné de la formule. Il est de prouver aux architectes eux-mêmes qu'ils existent et qu'ils ont un avenir. Le Conseil d'Auvergne le fait patiemment au jour le jour depuis longtemps, sans éclats mais avec détermination. Jean-Pierre Espagne, ajoutait-il, a rempli son mandat avec détermination et pugnacité, motivé par l'intérêt de la profession plutôt que par la jouissance illusoire du pouvoir.

L'envoi de la revue "Auvergne Architectures" à tous les électeurs a sans doute contribué à ce succès, comme le confirme Jean-Pierre Espagne, en rappelant qu'elle "constitue l'admirable vitrine (enviée par de nombreux autres Conseils) des actions conduites par la Profession pour la promotion de l'architecture". "Mieux qu'une profession de foi, affirmait Jean-Paul Lanquette, elle est la preuve d'une action efficace, continue et de qualité."

Aujourd'hui, Jean-Pierre Espagne, comme membre du Bureau national, veut continuer à travailler au sein de la Commission permanente pour les réformes et rechercher de nouvelles formules pour rapprocher le National des Régions. Avec son successeur, il souhaite aussi analyser la situation de la Profession en Auvergne.

En tous cas, bravo Présidents !



En passant par l'Ordre...

Les jeunes architectes de Sarajevo à Gergovie

Douze étudiants en architecture de Sarajevo et leur professeur, Nikola Maslej, ont été reçus à l'Ordre, en mai dernier, avec un groupe de leurs homologues clermontois ainsi que Jean-Marc Massot, enseignant chargé de l'opération, Didier Rebois, directeur de l'école d'architecture clermontoise (ÉACF) et Chris Younes, directrice adjointe. Entouré de nombreux professionnels, le président Jean-Paul Lanquette les y a accueillis en toute anglophonie (1). Les étudiants bosniaques et français ont travaillé durant cinq journées en "charrette non stop", regroupés en huit équipes mixtes, à un concours interne à l'école pour un projet d'étude sur la notion de lieu en réalité virtuelle, centrée sur le site de Gergovie (2).

Un voyage "aller", en novembre dernier, avait amené dix-sept étudiants de l'école d'architecture de Clermont-Ferrand (ÉACF) et leurs enseignants à travailler sur place à des projets de reconstruction (analyse du site, suivie d'un travail plus approfondi à Clermont) dans la capitale bosniaque, dévastée par le conflit en ex-Yougoslavie. Thème passionnant, qui attire d'ailleurs du monde entier d'innombrables investisseurs et entreprises, ce qui finit par choquer quelque peu Sabine Thuillier, Cécile Laget et Sylvie Grally. « *Tout le monde vient chez eux, mais personne ne songe à leur rendre la pareille,* » explique cette dernière. « *Nous avons voulu leur offrir la possibilité du voyage retour !* »

Le démarchage assidu des trois étudiantes et le travail de tout leur groupe ont fini par porter leurs fruits : l'Ordre, ainsi que la Ville de Clermont, l'ÉACF, le Crédit agricole Centre-France et le transporteur Europa Barros ont amené leurs quote-parts à la réalisation de ce projet généreux – et en même temps très exigeant –, les étudiants clermontois hébergeant eux-mêmes leurs camarades.

« *Notre travail s'est révélé intéressant pour les deux parties,* » poursuit Sylvie, « *car nous n'avons pas du tout la même vision de l'architecture et de la place des hommes dans un espace, la même manière d'aborder un projet : ils sont plus techniciens, et nous davantage portés vers l'aspect philosophique et politique. Un choc mutuel, mais qui s'est très bien "digéré" !* » Dans son allocution, Jean-Paul Lanquette souligna précisément l'intérêt de cette initiative : « *En architecture, la concertation entre deux cultures différentes est toujours pleine d'enseignements, et l'expérience vécue dans votre pays ne peut que nous amener des réflexions vraies et profondes.* » De sa place d'enseignant, Jean-Marc Massot conclut en toute modestie que « *si une école bouge, ce n'est pas seulement le fait de son administration ou de ses professeurs mais surtout celui de ses étudiants* ». C'est ainsi que, de Sarajevo à Gergovie, les futurs architectes ont jeté les bases d'un véritable échange, dont on souhaite qu'il se développe dans l'avenir.

(1) Parfois soutenue par Chris Younes...

(2) Ce travail s'inscrit dans le cadre du certificat de 5^e année Concours étudiant Architecture et philosophie, encadré par Jean-Marc Massot et Chris Younes.



Le Conseil de l'Ordre sur Internet. Bienvenue à tous nos confrères sur le site du Conseil Régional de l'Ordre des Architectes Auvergne. Ce site, comme notre revue, a pour vocation de présenter et promouvoir notre profession. Outre le tableau de l'ordre des architectes en Auvergne, vous trouverez des exemples de réalisations locales valorisant notre savoir-faire, un lien sur le site du Conseil National de l'Ordre, des informations utiles et actualisées...

Nous attendons vos informations et vos suggestions :

www.archi-auvergne.org
ordre@archi-auvergne.org

Nous vous invitons dès maintenant à nous transmettre vos adresses de mél et de web pour les référencer sur notre site.

La réforme de la loi de 1977 se dessine. Le ministère de la Culture a ouvert le 22 juillet 1998 le "Chantier de la modernisation de la profession d'architecte". Celui-ci devrait s'achever par la décision de mise en œuvre de la réforme de la loi de 1977.

L'Ordre des Architectes est naturellement invité à participer au travail des commissions qui devraient se réunir deux ou trois fois chacune et produire leur rapport d'étape avant la fin décembre prochain.

L'aptitude de la profession, notamment à travers sa représentation institutionnelle, démocratiquement élue au sein des Conseils Régionaux et National de l'Ordre, à élargir le débat, à constituer une force de proposition et à porter d'une seule voix un discours d'avenir pour l'Architecture et les Architectes sera déterminante dès cette première phase du processus.

Pour ce faire, le Conseil National a constitué une commission permanente chargée d'aborder ce "chantier" en œuvrant du général au particulier. Celle-ci réunit les membres du bureau national, les conseillers chargés de représenter l'institution au sein de chacune des commissions et plusieurs élus du National (dont Jean-Pierre Espagne) et des Régions.

A l'issue des trois premières réunions, cette commission "transversale" et de la réunion de concertation avec les présidents de conseils régionaux, la profession par la voix de son Président National, a manifesté au ministère la nécessité de resituer la problématique dans le contexte plus englobant du cadre de vie auquel chaque confrère est quotidiennement confronté.

La commission, après en avoir longuement débattu, organisera sa réflexion autour des cinq thèmes principaux qui lui sont apparus devoir structurer sa démarche : valeurs, compétence, missions, champs ; modes d'accès à la commande ; cadres de l'exercice professionnel ; marchés ; organismes au service de la profession.

L'ensemble des élus (présidents des conseils régionaux et conseillers nationaux) réunis le 3 septembre ont émis les plus vives réserves sur la demande faite à l'Ordre de limiter ses délégations (au sein des commissions ministérielles) à un unique représentant. Tous ont en effet souhaité le maintien des deux élus ordinaires par groupe envisagé initialement.

Il serait pour le moins paradoxal, que dans son souci légitime de large concertation et de respect de représentativité, le ministère n'accordât relativement plus d'importance à des associations et groupements ne représentant qu'une poignée d'individus issus d'une *intelligentsia* exclusivement parisienne, ou de personnalités intervenant *intuitu personae*, qu'aux organisations syndicales présentes dans toutes les régions et surtout qu'à l'institution ordinaire composée des représentants élus de la totalité des 27000 architectes de ce pays.

La commission permanente, quant à elle, a travaillé dès le 6 août sur une définition de l'architecture, un corps de valeurs communes à l'ensemble des architectes et des orientations adaptées aux perspectives privilégiées aujourd'hui par une profession d'intérêt public.

Au fil du travail de cette commission, le Conseil national pourra régulièrement adopter des textes établissant les positions officielles de l'Ordre sur les moyens de moderniser la profession d'architecte.

L'objectif est de disposer d'un corps de doctrine à même de répondre à la fois à l'actualité de la démarche du ministère et à l'impératif de cohérence que présuppose la vocation de l'institution à représenter les architectes auprès des pouvoirs publics.

Jean-Pierre Espagne, conseiller national

Les concours toujours...

... mais anonymement

Des décrets ont été publiés le 27 février 1998. Ils modifient le Code des Marchés Publics pour transposer, en droit français, la directive européenne 92/50/CEE du 18 juin 1992. Ces modifications sont entrées en vigueur le 1^{er} avril. Elles introduisent de nouvelles obligations. Les maîtres d'ouvrage doivent préciser, dès l'appel de candidatures, les délais de remise des prestations, les critères de sélection clairs et non discriminatoires (?), le montant de l'indemnité qui doit représenter 80 % au moins du prix estimé des études demandées... Le nombre maximum de candidats doit être fixé, avec un minimum de 3. La remise des prestations et leur examen sont désormais anonymes.

Face à cette hypocrisie stupide de l'anonymat, certains confrères réagissent (1) :

"Parce que l'anonymat est illusoire et nocif quand il est question de projets impliquant des acteurs nombreux et différents ; qu'il suscite des œuvres banales, car devant être facilement comprises ; qu'il affaiblit les jurys et engendre des décisions occultes ; qu'il

laisse le champ libre aux excès de l'image ; qu'il renforce le pouvoir des commissions techniques qui, par définition, portent un regard sectoriel excluant tout jugement sur les enjeux globaux ;

Et parce que – faut-il le rappeler –, depuis plus de vingt ans, le concours basé sur la sélection de peu de candidats défendant oralement leur projet a permis, et la qualité, et l'inventivité ; parce que la prestation orale rend possible l'innovation, au-delà des habitudes de jugement ; que la parole est ce rare et utile temps de pédagogie et de meilleure compréhension ; qu'elle est le premier moment de l'entente entre le maître d'ouvrage et le maître d'œuvre, accord sur le projet et sympathie entre personnes."

Si l'anonymat semble être un bien si précieux qui évitera tout truquage et tout copinage en donnant, paraît-il, des chances plus égales aux concepteurs, il est surprenant que la Directive Européenne n'est pas imaginée de rendre aussi le jury anonyme. Imaginez plutôt l'ensemble du jury cagoulé à la manière des mauvais films de série B ; ça t'aurais une de ces gueules ! et puis pour le coup, ça permettrait à chacun des membres de voter librement, sans contrainte, pour

ses propres convictions, sans la peur du chef de service, du supérieur hiérarchique ou encore du leader politique local.

(1) Philippe Madec.

Evaluation de la douleur

En mars 1998 paraissait au B.O.A.M.P., l'avis d'appel public à la concurrence lancé par l'Université d'Auvergne Clermont I pour la construction du bâtiment regroupant le Centre de pharmacologie clinique, le Centre de chirurgie endoscopique et de nouvelles techniques interventionnelles et le Centre d'évaluation et de traitement de la douleur.

Le 7 mai, la D.D.E., conducteur de cette opération, prenait de toute urgence contact avec les candidats de manière à ce qu'ils apportent des précisions complémentaires à leur dossier. La chose était-elle d'aussi grande importance ? Toujours est-il que le 13 mai, encore la D.D.E. envoyait une lettre circulaire à l'ensemble des candidats pour cette fois-ci les "Informer que la procédure de sélection d'un Maître d'œuvre, dans le cadre de l'opération visée en objet, avait été annulée", sans aucune autre forme de com-

mentaires, reléguant ainsi par cette phrase laconique, les maîtres d'œuvre à de simples exécutants n'ayant nullement besoins d'explications.

La loi M.O.P. n'est-elle faite que pour les Maîtres d'œuvre ? Ne s'adresse-t-elle pas aussi à la Maîtrise d'ouvrage ! Ne précise-t-elle pas en son article 2 les obligations de celle-ci : "Il lui appartient de s'assurer de la faisabilité et de l'opportunité de l'opération envisagée, d'en déterminer la localisation, d'en définir le programme, d'en arrêter l'enveloppe financière prévisionnelle, d'en assurer le financement..." ?

Alors de grâce, Maîtres d'ouvrage de peu de scrupules, cessez de considérer la Maîtrise d'œuvre avec mépris et aussi peu de sérieux. Faire acte de candidature est un travail réel qui pèse lourd sur les cabinets d'architectes. Mais peut-être que la construction d'un centre d'évaluation et de traitement de la douleur commence et justifie une telle épreuve.

De grâce, Messieurs les conducteurs d'opération, ne prêtez pas votre concours à ce type de consultation, sans vous être assurés vous-même que les conditions minimales préconisées par la loi M.O.P. ne soient remplies ; de par votre rôle, vous êtes les garants de son application.

Vivrélec Le label confort électrique

Vivrélec est certifiée par le nouveau label Promotelec Confort Electrique, applicable à tous les logements dont le permis de construire est déposé depuis le 1^{er} janvier 1997.

Le label Confort Electrique prend en compte quatre composantes pour la qualité et la compétitivité :

► **Un bâti performant** : L'isolation thermique et la ventilation assurent la compétitivité du confort électrique. Dans un logement Vivrélec, ce bâti doit être plus performant que celui exigé par la réglementation : le coefficient de déperdition thermique est au moins égal à

$GV_{réf} - 10\%$ et le coefficient de déperdition thermique recommandé est de $GV_{réf} - 20\%$.

► **Des émetteurs thermiques de qualité** : Pour les clients, le chauffage électrique est souvent associé au convecteur. Aujourd'hui, ils attendent une offre beaucoup plus différenciée. Avec Vivrélec, en plus des convecteurs Elexence (*), la gamme s'élargit par :

- **Des émetteurs muraux** : panneaux rayonnants, radiateurs sèche-serviettes.

- **Des émetteurs intégrés au bâti** : plancher rayonnant électrique, plancher à accumulation, plafond rayonnant.

- **Des systèmes thermodynamiques** pour répondre à une demande émergente : le confort "quatre saisons".

► **Une gestion de l'énergie et une programmation simple d'utilisation** : Les dispositifs

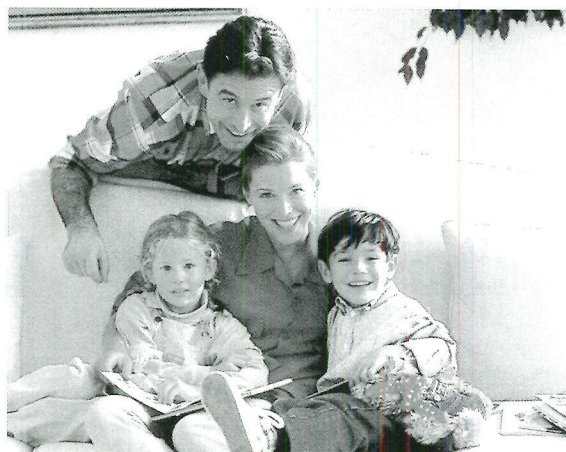
sont simples et s'adaptent à toutes les options tarifaires. Le système de programmation peut aller jusqu'à une "centrale domotique" permettant l'utilisation optimale du chauffage et des autres usages.

► **Les services associés** : Le Conseil Confort Electrique vise à faciliter la bonne utilisation des installations. Une première visite permet au client de bien utiliser son installation dès son entrée dans le logement. Elle est suivie d'un rendez-vous anniversaire après une année d'utilisation.

Avec Vivrélec, les professionnels des filières de la construction font ainsi bénéficier leurs clients d'un excellent confort thermique tout en leur assurant un prix compétitif, que ce soit aux niveaux de l'investissement ou de l'exploitation.

(* Elexence : déposée conjointement par EDF et le Gifam pour les convecteurs, la marque de qualité Elexence est complémentaire à la marque NF Performance.

Elle offre des garanties supplémentaires sur la fiabilité et la performance des appareils.



EDF
Electricité
de France

Un bâtiment suspendu entre nature et lumière

**A ce fleuron de l'ingénierie
agricole et environnementale,
il fallait donner son propre
environnement "à la hauteur",
ni anodin ni anonyme.**

Après le combat politique qui s'était conclu, en 1991 (1), par la décision gouvernementale d'installer le CEMAGREF (2) à Clermont-Ferrand, la gageure n'était pas mince : faire du fonctionnel, certes, mais encore signaler clairement, sur le campus verdoyant des Cézeaux, en filigrane de la ligne d'horizon des monts Dôme, le nouveau site principal, aujourd'hui inauguré, de cet organisme public en charge de "transformer la nature" ! L'emplacement réservé au

projet CEMAGREF-ENGREF fut un élément important de sa genèse : en bordure nord du campus, près d'une de ses entrées, il accordait aux concepteurs toute latitude pour marquer un seuil, jouer d'une interpénétration entre ville et université, en passant d'un bâti assez diffus d'habitations individuelles – sur un parcellaire de jardins et de villas, dont quelques-unes signées

La voûte d'entrée au bâtiment
commun CEMAGREF-ENGREF
se prolonge en plafond
de la salle de documentation.



Vigneron – aux constructions en longueur qui, depuis trois décennies, abritent aux Cézeaux une bonne part des ressources scientifiques en Auvergne.

Il fallait donc se glisser dans l'existant, se plier à la dominante du campus, cette charte de l'oblong, du rectangle et d'une hauteur modeste, tout en faisant apparaître une spécificité indiscutable. Si tel ou tel laboratoire ou bâtiment d'enseignement peut souffrir sans dommage, voire se satisfaire d'un anonymat relatif, d'un "habit" architectural discret sur la scène des Cézeaux, il ne pouvait en être question ici. La vocation même des occupants exigeait de transparaître dans ces nouveaux murs, d'être lisible au mieux sur un des derniers espaces "sauvages" du plateau des Cézeaux.

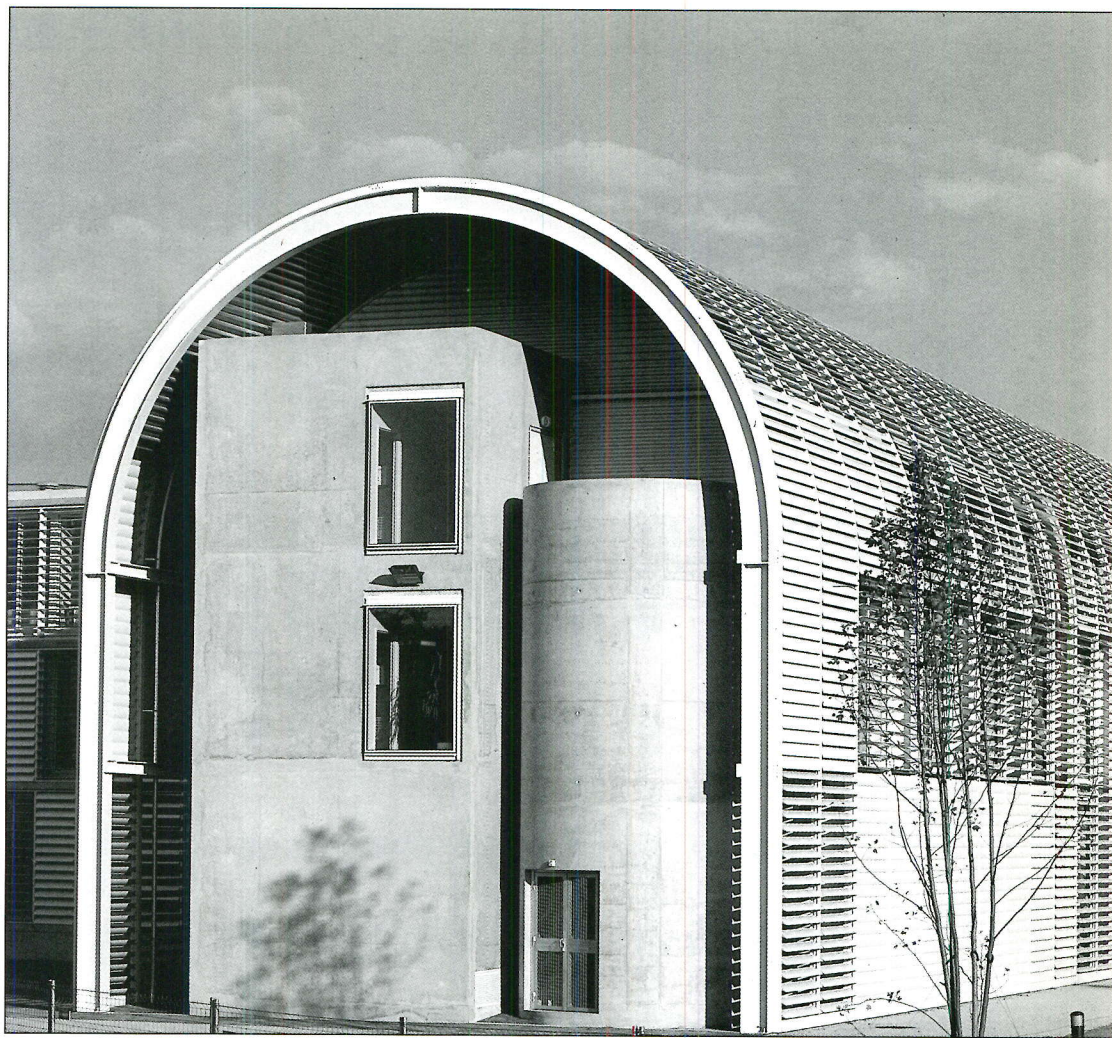
L'affaire pouvait encore se compliquer du fait que le programme comprenait les constructions du CEMAGREF et de l'ENGREF (2) : les deux structures, pour complémentaires qu'elles soient, et même si elles occupent désormais une part de locaux communs, sont vouées, pour la première, à la recherche et au transfert de technologies, pour l'autre à la formation. Et elles sont deux maîtres d'ouvrage distincts, chacun souhaitant légitimement un résultat conforme à son identité et son image propres. Leur mandataire commun, SCIC Développement, eut donc, dès le début de la très longue phase de préparation du chantier (deux ans), à coordonner ces deux aspirations.

Un équilibre asymétrique

La réponse architecturale des concepteurs – l'atelier Christian Hauvette Architecture et l'atelier 4 – se fonde sur une répartition en trois volumes principaux – un quatrième (D), à l'est, peu apparent sur la perspective principale, abritant un hall technologique (machines, véhicules...). Tous ces volumes s'ancrent et s'organisent au sol comme une succession de rectangles – vrais ou faux...

Au cœur de cet assemblage, on pénètre par un vaste auvent voûté : la façade sud du bâtiment commun CEMAGREF-ENGREF (B), qui regroupe un accueil et un grand espace polyvalent (conférences, etc.) en rez-de-chaussée, la documentation en R+2, des bureaux... C'est en réalité une longue ogive perpendiculaire aux deux édifices voisins, qui l'encadrent ; à l'est, l'ENGREF (A) est logée dans une structu-

Extension possible, au nord, derrière le bâtiment commun aux deux unités, qui abrite en rez-de-chaussée la salle de conférences.



re carrée, légèrement désaxée par rapport à l'ensemble, prolongée dans une "fausse longueur" par des "murs-semblants", en fait des portiques brise-soleil. A l'ouest, le bâtiment CEMAGREF (C) s'allonge à la même hauteur (R+2 pour l'ensemble), et s'équilibre à la manière des balances romaines asymétriques... Les

de "solarium urbain" –, évite au bâtiment de se cantonner sur son intérieur, comme un repli sur soi – parfois nécessaire à d'autres éléments du campus : labos en salles aveugles, etc. Place au verre, donc, et à la gestion, voire la "digestion" de la lumière, fruit d'une grande précision et d'une réflexion poussée. L'utilisation massive des brise-soleil, en striure horizontale dominante, règle ici parfaitement la circulation lumineuse, en restant dans une grande simplicité de fonctionnement : dans chaque bureau, l'occupant les oriente à la main, à sa guise ; seules les salles de documentation et de conférence sont dotées d'une motorisation. En habillage des façades sud, ils enveloppent aussi la voûte du bâtiment central, coiffent celui du CEMAGREF et son pignon ouest, cependant qu'à l'est, les murs-portiques prolongent apparemment la construction.

A l'ombre de ces cloisons géantes, le foyer des étudiants débouche sur un terre-plein-jardin en R+1, qui va s'inclinant doucement vers un carré de "vraie" prairie...

En façade nord, d'autres pans de brise-soleil s'élèvent perpendiculairement à la construction. Par quelque face qu'on l'approche, ses axes simples, naturellement enracinées au sol, semblent s'inscrire dans le flux lumineux et son trajet aérien. La voûte centrale atténue la rigueur des lignes perpendiculaires, surlignées d'ombre et de soleil. Mais l'ensemble resterait le simple fruit d'un bel équilibre de volumes, sans l'idée emblématique d'une quatrième dimension végétale...

Vert sur verre : cette deuxième peau se dresse devant la façade sud du CEMAGREF. Parasols touffus et protecteurs l'été, dénudés tout exprès pour absorber le soleil des

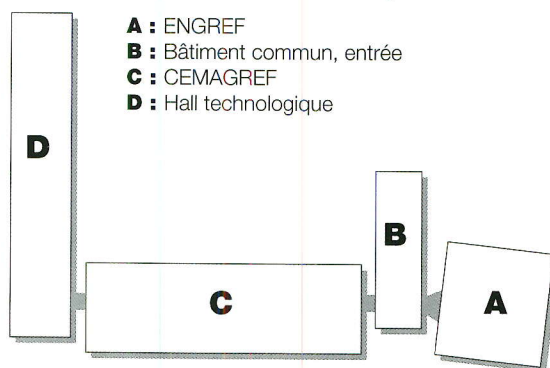


L'habillage des brise-soleil, pour chaque bureau peut régler à sa guise.

différents plateaux sont bien distincts, la structure globale bien lisible. Dans le défilé parfois monotone de toutes les constructions des Cézeaux, celle-ci s'accroche comme en suspens sur la ligne ondulée de l'horizon, sur une frontière impalpable entre ville et université, nature et lumière...

Vert sur verre

Cette apparente suspension des lignes et volumes aux rayons solaires qui déferlent sur le campus – cette espèce



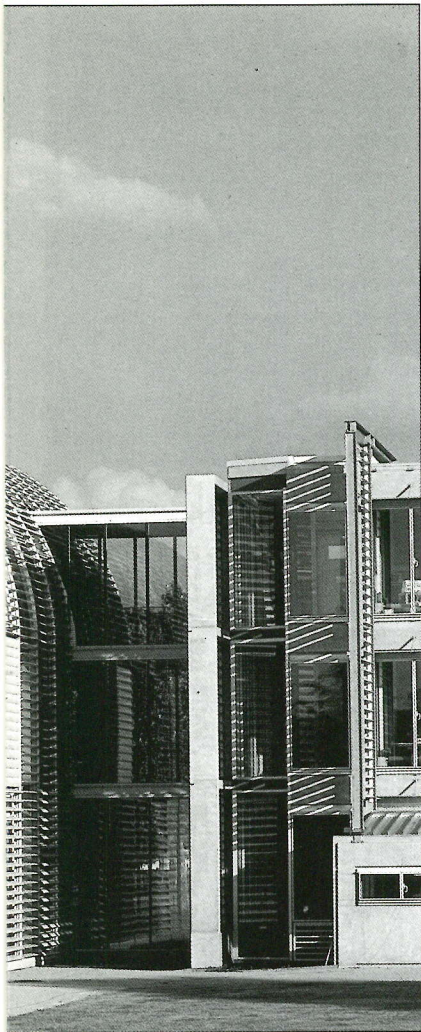


Photo Christophe Carnus

de la construction. Par ailleurs, cette verticalité est soutenue par une surabondance volontaire de circulations intérieures, qui stimulent l'impression de liberté dans les allées et venues – sans frontières trop fermement imposées entre les différents corps de bâtiment, comme vers l'extérieur. A l'est, le débouché de l'ENGREF vers son jardin en surplomb, à travers un hall d'exposition, illustre parfaitement l'osmose très particulière créée avec l'environnement extérieur. Le jeu des matériaux la complète : parquet en bois de jatoba ; portes, cloisons en triplis lazuré de vert d'eau ; tôle perforée, arrondie, rouillée puis vernie, tant dans le hall d'accueil qu'autour des blocs techniques presque ovoïdes qui scandent les circulations intérieures le long du CEMAGREF. Les concepteurs ont voulu ces matériaux "naturels" – peu nombreux, évitant ainsi toute débauche décorative – mais travaillés, transformés, éprouvés pour une mise en valeur digne de ces lieux, consacrés à "forcer le naturel". Pour qu'il revienne au galop...

La nature brute et ses "produits finis" se renvoient ainsi la balle au fil des espaces, comme en salle de documentation (en R+2 du bâtiment central) : toute la longueur, voûtée en placoplâtre perforé, exhale une sensation de sérénité, reflétée dans le sol de jatoba sombre...

Intérieurement, la légère dissymétrie entre les volumes ENGREF et CEMAGREF se

retrouve par un travail différent, imbriquant peut-être plus fortement, côté CEMAGREF – c'est-à-dire du côté de la recherche pure –, végétation et construction, nature et maté-

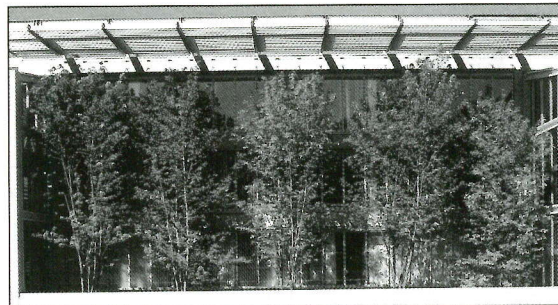


Photo Christophe Carnus

Sur la façade sud du CEMAGREF, les érables argentés règlent l'ensoleillement intérieur au rythme des saisons.

riaux, tant dans les espaces de bureaux, en façades, qu'au cœur des circulations intérieures comme au rez-de-chaussée, qui concentre tous les laboratoires. Là, entre bois et métal, les réseaux, par nature évolutifs, restent entièrement apparents, sous bonne hauteur de plafond. L'architecte Jean-Louis Pourreyron évoque une élaboration plus ardue sur ce bâtiment – tramé à 0,90 m, au lieu d'un mètre pour l'ENGREF. Au total, l'ensemble CEMAGREF-ENGREF s'avère un des chantiers les plus importants de la région en 1996-97, mais aussi, selon Bernard Borel, de SCIC Développement, un des plus techniques : « Ici, la garantie de bon achèvement prend vraiment tout son sens ! Le parfait état de fonctionnement se peaufine dans la durée. » La vision architecturale précède la dimension purement fonctionnelle, que les premiers occupants, arrivés fin 1997, com-

mencent à apprécier pleinement. C'est bien dans le long terme, celui de l'usage de ces bâtiments au fil des saisons et des années, que leur architecture peu commune va révéler toutes ses potentialités. **AV**

(1) A cette époque, le maire de Clermont Roger Quilliot avait mis sa démission en jeu pour protester contre les déficiences gouvernementales en matière d'aménagement du territoire. Le gouvernement d'Edith Cresson avait alors décidé de délocaliser en Auvergne le CEMAGREF, dont le site central se trouvait à Antony (Hauts-de-Seine).

(2) Le CEMAGREF (le sigle originel désigne le Centre d'études sur le machinisme agricole, le génie rural et les eaux et forêts) a été créé en 1981. Etablissement public à caractère scientifique et technologique, il a trois grands domaines de compétences : les eaux continentales, les équipements agricoles et alimentaires et la gestion des territoires.

Architectes :

Atelier d'architecture
Christian Hauvette, Paris,
associé à Atelier 4, Clermont.

B.E.T. :

Batiserf (structures),
Louis Choulet (fluides),
Michel Forgue (économiste),
David Besson (paysagiste).

Maîtres d'ouvrage :

CEMAGREF-ENGREF.

Mandataire

du maître d'ouvrage :
SCIC Développement,
Clermont.

hivers rigoureux, les trois alignements de cinq érables argentés équilibrent d'un coup toute la structure graphique de l'ensemble. Enchâssés dans le bâti, grâce à la corniche brise-soleil, et au muret inférieur qui les incorpore à l'édifice, ils s'élèvent comme des gardiens presque immobiles du temple, maîtrisant "naturellement" la diffusion solaire. Dans leur écrin, ils impriment un élan vertical discret mais irrésistible ; ainsi règlent-ils à la fois la "stabilité" du bâtiment, sa lumière et sa chaleur, symbolisant, si l'on veut, une manière de photosynthèse : celle qui transforme l'énergie primaire en ambiance laborieuse...

Une osmose particulière

En écho aux érables, des jardins-serres emboîtés dans la façade nord complètent cet encadrement végétal de tout l'espace voué à la recherche. Ce fouillis naturel souligne et agrémente la pureté des lignes

FICHE TECHNIQUE

Construction des bâtiments du CEMAGREF et de l'ENGREF sur le campus des Cégeaux :
18 mois de travaux
(livraison en novembre 1997),
pour un coût total de
88 millions de francs TTC
(coût travaux : 63 millions TTC).

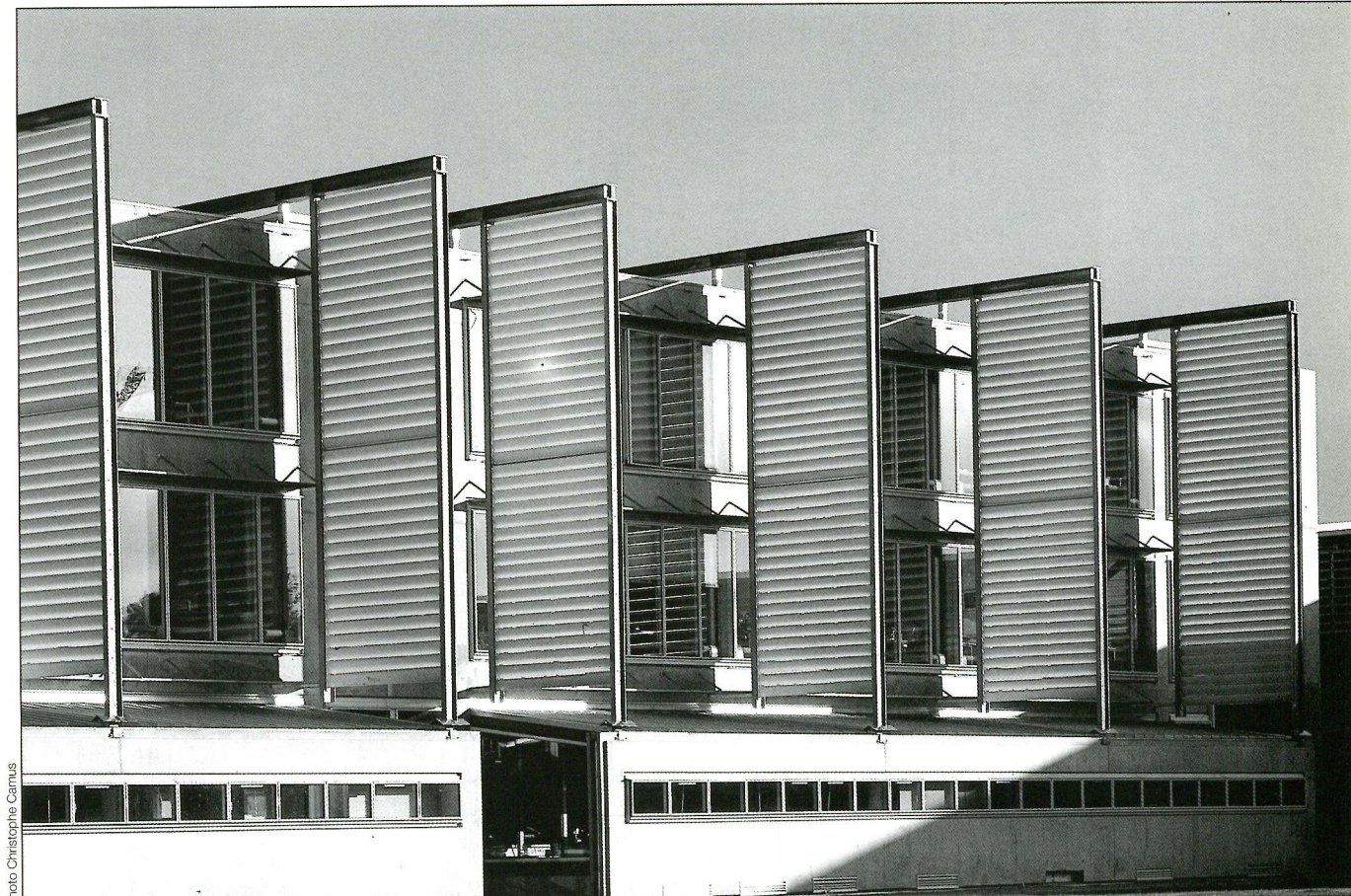
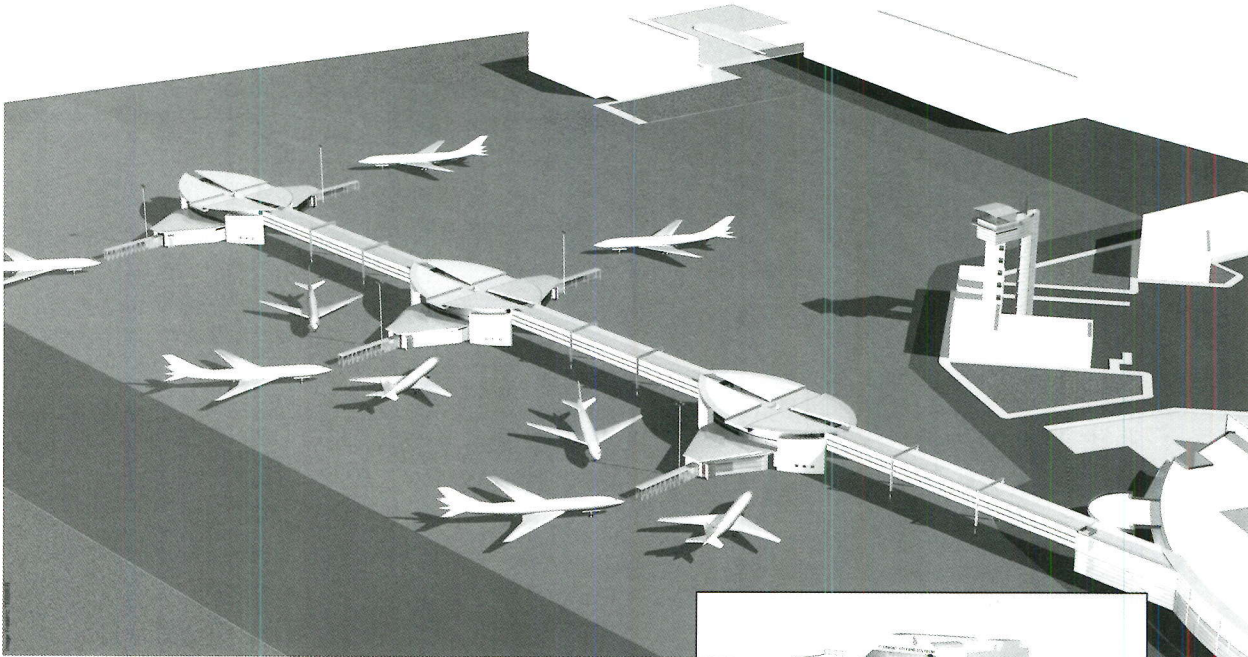


Photo Christophe Carnus

CLERMONT-FERRAND

L'aéroport s'agrandit

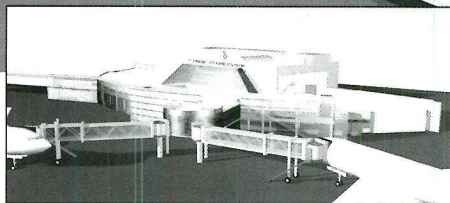


Devant la forte progression du nombre de passagers – plus importante que prévu –, la Chambre de Commerce de Clermont-Issoire a demandé aux différentes collectivités locales de participer à l'agrandissement de l'aéroport de Clermont-Aulnat.

La capacité d'accueil de la piste sera donc augmentée en ajoutant deux bretelles transversales à la piste principale pour accélérer la cadence des

décollages et des atterrissages. Parallèlement, l'amélioration des moyens techniques de la tour de contrôle permettra de guider les avions de plus en plus tôt dans un espace surveillé agrandi et de créer deux zones d'attente pour favoriser leur atterrissage. La surface des tarmacs sera ainsi augmentée de 18 000 mètres carrés.

Une galerie aérienne de 300 mètres de long et de 4 mètres de haut sera également construite, dotée de trois



satellites d'embarquement. A cet imposant dispositif se rajoutera un sas d'embarquement au niveau de la terrasse de l'aérogare, pourvue de deux passerelles télescopiques raccordées aux appareils d'une capacité supérieure à cent places.

(*) Voir notre article "Oh, la belle aérogare !", Auvergne Architectures n° 3, mars 1993.

Architectes :
Georges Ducrocq,
Antoine Morand,
Sylvie Tolla.

PUY-DE-DÔME

La fin des deux derniers "Pailleron"

Les collèges de type "Pailleron" ne sont plus qu'un souvenir pour le département. Les deux derniers, ceux de Lempdes et de l'Oradou, à Clermont-Ferrand, ont ouvert leurs portes pour la dernière rentrée. Des travaux devenus indispensables pour rendre les établissements, vieux d'une dizaine d'années, conformes aux normes de sécurité actuelle.

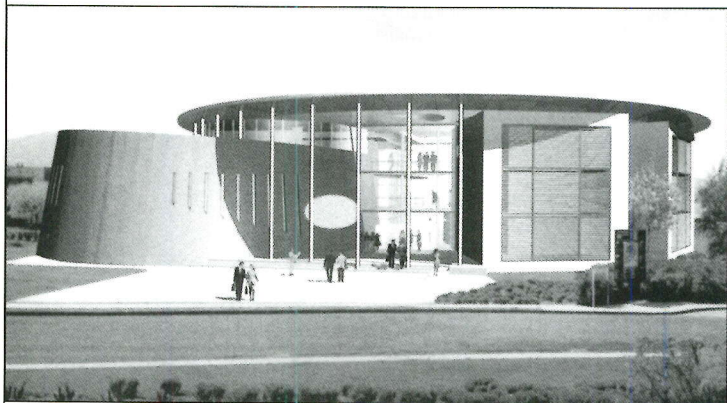
(*) Voir notre article "L'ivresse des collèges", Auvergne Architectures n° 14, novembre 1996.

Collège de Lempdes - Architecte : Louis Ameil.
Collège de l'Oradou - Architecte : Sextant.

actualités

LE PUY

Guillaume Deroin Thévenin remporte le prix d'architecture "Germain Martin"



MOULINS

Les murs prennent des couleurs

A l'occasion des Journées du Patrimoine, le musée du bâtiment, à Moulins, présente une belle exposition consacrée au papier peint, technique séculaire et européenne, qui apparaît avec l'art de la gravure sur bois dès la fin du 14^e siècle. Mais il ne se développera réellement qu'à partir du 16^e siècle avec la naissance d'une nouvelle classe sociale "la bourgeoisie", qui s'installe dans des maisons confortables. Moins onéreux,

il remplace le bois ou les tentures murales. Il faut donc attendre 1688 pour que Jean Papillon, le premier d'une célèbre lignée de graveurs, imagine enfin de raccorder les motifs, leur donnant ainsi une grande liberté de mouvement à travers les répétitions. En 1820, Dufour lance "le panoramique" destiné à décorer les pièces circulaires de scènes historiques, mythologiques ou ésotériques. Et dix ans plus tard, Nicolas Robert permet au papier peint d'être

produit en continu. S'adaptant au goût de chaque époque, le papier peint a réussi à se maintenir jusqu'à nos jours. Depuis ses origines, il n'a cessé d'osciller entre l'imitation à bon marché de matériaux plus nobles et la création de décorations originales. L'exposition retrace cette évolution et un bref aperçu historique permet de comprendre l'essor de cet art et les différentes innovations. Les progrès techniques ont permis d'imiter les cuirs, les



voilages, les soieries, les décors... Elle présente une salle entière de vieux papiers peints et de frises retrouvés dans les greniers, des catalogues de chaque époque, un décor en bois en panoramique de la manufacture Jean Zuber (19^e siècle).
(*) Jusqu'au 15 novembre, Musée du Bâtiment, 18 rue du Pont Ginguet, Moulins. Ouvert les mercredi, vendredi, samedi et dimanche, de 14h à 18h.

CLERMONT-FERRAND

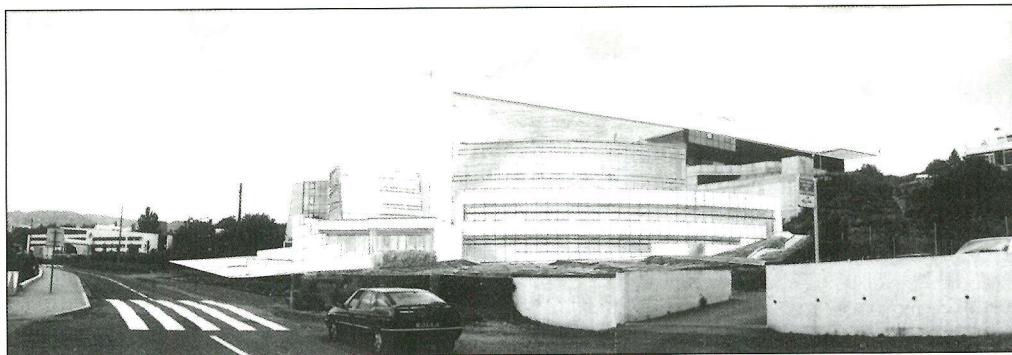
Un nouveau centre pour l'IPCCI

La Chambre de commerce et d'industrie de Clermont-Issoire a confié aux architectes de l'Atelier 4 le projet de construction du centre

de formation de l'IPCCI à La Pardieu.

Le projet, qui s'élève à 32 millions de francs, a obtenu le soutien financier du Conseil Général et de l'Union Européenne, et une aide de la Ville de Clermont pour l'acquisition des terrains.

Le bâtiment doit être opérationnel en octobre 1999.



CLERMONT-FERRAND

De nouveaux locaux pour l'IFMA

La deuxième phase des travaux de l'Institut de mécanique avancée, commencée début février, devrait être terminée pour la rentrée 1999.

Les nouveaux locaux devraient accueillir deux amphithéâtres, des salles de cours et d'essais en mécanique, électronique et informatique. Tous les bâtiments, en forme d'hélice, s'enroulent autour d'une immense sphère de verre et d'acier, centre névralgique du bâtiment. Ici, tout rappelle

la mécanique, y compris le traitement des bâtiments, avec des façades planes et brillantes, qui ressemblent à des pièces de fonderie en aluminium, usinées et polies.

(*) Voir notre article "Pour les surdoués de la mécanique", Auvergne Architectures n° 5, novembre 1993.

Architectes : Denis Ameil, Louis Ameil, André Jalicon.

Décerné chaque année, grâce à la générosité de la famille d'Antoine Martin, un architecte bien connu du Puy-en-Velay à la fin du siècle dernier, le prix est revenu, en 1998, à Guillaume Deroin Thévenin, étudiant à l'école d'architecture de Paris Val-de-Marne, pour son travail sur l'entrée du stade Charles Massot, au Puy-en-Velay. Deux étudiants de

l'école d'architecture de Clermont-Ferrand, Franck Chassey et Elisabeth Tixier, prennent respectivement la deuxième et la troisième places. Deux mentions spéciales du jury ont également été attribuées à Alexandre Cubizolles, de Clermont-Ferrand, et à Karen Maendschke, de l'école d'Aberdeen en Ecosse, ville jumelée à la capitale de l'Auvergne.

étroite vers la basilique depuis la place Delille, le long de l'ancienne impasse Couronne, avec un alignement de la construction neuve (en accession) à l'arrière de l'opération.

La terrasse couverte se trouverait au sommet (R+3) des bâtiments locatifs rénovés, en façade sur la rue Couronne. Un des bâtiments anciens, extrêmement dégradé, sera démolit pour aménager au cœur de l'îlot un espace vert public, remettant à l'honneur la trame des cours intérieures de l'ancien quartier populaire du Port.

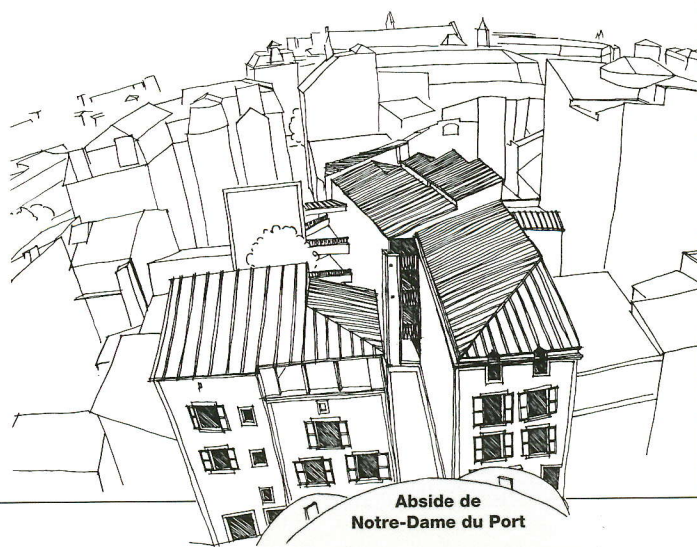
Architecte :
Jean-Louis Coutarel.

Situé à cinq mètres à l'arrière de l'édifice, cet espace doté de panneaux d'information constituerait en quelque sorte un petit "musée en plein air" et une étape originale d'un circuit touristique depuis l'espace d'art roman de la Maison du tourisme toute proche. Avec un travail important sur les couleurs, le projet prévoit de préserver et de prolonger la perspective

CLERMONT-FERRAND

Une terrasse ouverte sur Notre-Dame du Port

Au cœur d'une petite opération mixte de rénovation de l'îlot Couronne, dans le centre ancien de Clermont, l'Opac du Puy-de-Dôme et la Ville envisagent la création d'un espace public particulier : une terrasse couverte, ouverte au public, qui plongerait sur le chevet de la basilique Notre-Dame du Port.



Notre-Dame du Port

Rue Anatole France...

Merde, encore planté, paumé depuis 1/2 heure au milieu de ces pavillons tous pareils : deux pentes, thuyas, poteau pierres reconstituées, trottoirs miteux. Pourquoi y'a pas de n° sur les boîtes, pourquoi j'vois pas les plaques de rue ?

Un douzième demi-tour sur une raquette déserte comme une pizza qui attend sa garniture. A ce train là, mes pneus feront pas plus de 5 000 bornes. J'use, je consomme du gaz-oil et du caoutchouc. Le connard qu'a dessiné ces quartiers devait être sponsorisé par ELF et BIB.

- Tu fais combien de bornes par an ?

- Oh moi, 30 000, 10 000 sur la route et 20 000 dans les lotissements.

Paf ! Victor Hugo...

Rien que des gens bien, de ceux qu'on étudie à l'école, pas de Blaise Cendrars, de Queneau, de Kérouac. Je frémis à l'idée de l'étendue de l'imagination des auteurs de ces dénominations édiifiantes. Et pourquoi qu'y zont pas donné le nom de titre de livres : Avenue de la Recherche du Temps Perdu ou des grandes espérances, Clos de la jument verte, Lotissement L'assomoir, Impasse Madame Bovary, Allée Les misérables. Ça aurait une autre gueule. Il commence à pleuvoir et je suis toujours paumé. Le temps est bas, les éternels thuyas ont viré au noir. L'impression d'un profond abandon me gagne...

Quand je pense qu'ils organisent des courses d'orientation dans le désert, z'on qu'a v'nir là, avec leurs GPS, leurs gros 4x4, l'andouille mal rasé de la télé, le bivouac...

«Aujourd'hui, l'étape du jour de la journée Victor Hugo - Anatole France, une étape très dure, très physique, très galère, beaucoup de casse, deux suicides de désorientés et des "jantes carrées"».

Cette évocation m'amuse, l'envie de me flinguer se dissipe.

Tout-à-l'heure, si j'avais eu un P38 sur le siège du passager, je crois que je me serais laissé tenter. Ça va mieux. A défaut de GPS, allumer la radio - un bon vieux requiem pour me remonter le moral.

Ça va mieux, je suis dans les fleurs : les hortensias, les lilas, les bleuets. Ce déferlement de créativité d'instituteurs laïcs me submerge. Un vrai bonheur, je deviens un spécialiste.

Gromo-sodo, il y a trois catégories :

- ceux des années 60, genre système constructif individualisé, grandes baies, loggias, persiennes, quelques panneaux préfab, construction parfois en continu, où on sent la présence ténue d'un crayon d'Architecte

- ceux des années 70, isolés sur leur carré, volets bois marron, crépi projeté jaune, tuiles ciment rouge décolorées, thuyas de 2 m.

- Ceux des années 80, crépi rose ou grège, mais gratté, tuiles pas encore trop décolorées, thuyas plus petits.

Le quartier des fleurs, c'est un zannées 60, celui des régions de notre belle région un zannées 70...

Dans chaque pré, on a fait un lotissement. Ça fait un maillage de petites grappes de raisin sur le plan (quand on en a un). C'est très joli, vu d'avion on dirait des dessins aborigènes.

Impasse des myosotis
Je me rapproche. Je reprends l'espoir qui doit être une denrée rare dans le quartier.

Qui portera la responsabilité de cette indigence, quand tous les quadras ou quinquas d'aujourd'hui, qui ont construit leur rêve en même temps, seront vieux en même temps, quand tous les gamins auront fait la malle ?

Une vieille bande de vieux délinquants qui vont braquer la pharmacie pour un tube de Temesia.

J'imagine la valse des madames piqûres, des kinés volants, des porteurs de ratatouille, des ambulances et des corbillards qui chercheront leur chemin entre les murs de thuyas au risque de prendre un coup de fusil des plus paranos, ou de se faire bouffer par un clébard névrosé s'ils se trompent de sonnette. Le malaise des banlieues, c'est pas fini. Ça va rapper dans les chaumières... et on y sera pour rien, nous les boucs émissaires des grands ensembles.

Ça y est, trouvé... j'y suis, tel le vieux chercheur d'or du Klondike qui trouve une pépite comme un œuf de poule, je jubile, j'exulte et pose deux jantes sur l'embryon de trottoir.

Maintenant, ça va tout à fait bien ! Une forme d'enfer, je suis prêt à casser la gueule du premier qui m'cause d'urbanisme...

Eloge du costume

En s'appuyant sur l'ancienne caserne Villars, à Moulins, Jacques Brudin et Jean-Michel Wilmotte, les architectes, ont dessiné le futur Centre national du costume de scène. Visite.



Passés les deux monolithes en acier, signalant l'entrée du musée, et la première salle voûtée au rez-de-chaussée, les visiteurs pourront découvrir, au premier étage, huit salles d'exposition, respectant les anciens volumes.

Au bâtiment actuel, qui gardera son architecture d'origine, sera rajoutée une aile supplémentaire, identique à celle qui avait été démolie, avec les mêmes encadrements, les mêmes bandeaux et la même toiture en ardoise. L'ensemble du Centre sera visible de la rive droite de l'Allier et du pont du Régemortes.

Logé dans l'ancienne caserne Villars, sur les bords de l'Allier à Moulins, le Centre national du costume de scène, deviendra, dans le courant de l'an 2000, l'une des vitrines les plus somptueuses du théâtre en France, en présentant quelque dix mille costumes. Tous

appartiennent à l'Opéra National de Paris (19 et 20^è siècles), la Comédie Française (18 et 19^è siècles) et le département des Arts et Spectacles de la Bibliothèque nationale de France (20^è siècle). Mais seules les pièces les plus somptueuses, celles qui témoignent d'une qualité de

travail unique au monde, seront exposées ici, selon Irène Ajer, inspecteur général de la création et des enseignements artistiques au ministère de la culture (1).

Pour les architectes, il s'agissait donc de "transformer un lieu évoquant l'ordre et la rigueur – un bâtiment d'une

architecture avant-gardiste pour l'époque (2) – en un lieu chaleureux et spectaculaire. Tout en conciliant les impératifs fonctionnels d'un programme exigeant avec les contraintes liées à la conservation d'un monument classé, appelé à devenir un repère historique dans la cité." Car la

présentation rationnelle d'une telle collection exige que les pièces soient réunies sur un site unique et traitées selon les règles actuelles de conservation.

A elle seule, la caserne de Villars ne suffisait pas. Loin d'être uniquement une réserve pour les pièces inestimables, cet espace doit encore accueillir le public – sa principale fonction –, autour d'expositions permanentes et temporaires, et abriter en même temps un centre de formation des conservateurs et de documentation pour les chercheurs. Au bâtiment actuel, qui gardera son architecture d'origine, celle qui motive l'intérêt historique de l'opération, sera donc rajoutée une aile supplémentaire. Identique à celle qui avait été démolie au début des années quatre-vingts, avec les mêmes encadrements, les mêmes bandeaux et la même toiture en ardoise, pour héberger les costumes dans des conditions de préservation les plus sophistiquées.

Passés les deux monolithes en acier, signalant l'entrée du musée, et la première salle voûtée au rez-de-chaussée, les visiteurs pourront découvrir, au premier étage, huit salles d'exposition, respec-



Quelque dix mille costumes rejoindront ce musée unique en France. Mais seules les pièces les plus somptueuses seront exposées ici dans des vitrines, disposées astucieusement par les architectes, afin de pouvoir multiplier les scénographies.

tant les anciens volumes. "Traitées avec sobriété, elles constituent, par le jeu de vitrines mobiles, de multiples scénographies", commentent les architectes. Dans leur projet, ils ont voulu aussi remettre la cour d'honneur en valeur, pour recevoir des spectacles et des animations culturelles, et rendre le futur Centre visible de la rive droite de l'Allier et du pont de Régemortes, par la démolition du bâtiment de stockage toujours en activité, et même de la route de Martilly, en abaissant le mur. "Ainsi dégagé, soulignent-ils, le site, dont la géométrie rappellera plus celle

d'une place qu'une cour fermée, s'ouvrira enfin largement sur la ville."

Évalué à 86 millions de francs, ce projet est financé largement par l'Etat (80 % dont 10 % par le biais du Feder, Fonds européen de développement économique régional), ainsi que par la région Auvergne, le département de l'Allier et la Ville de Moulins, qui participeront à hauteur de 6 millions chacun. Avec le Centre de musiques actuelles à Montluçon, le département de l'Allier disposera donc, à l'entrée du troisième millénaire, de deux grands équipements culturels.

(1) Voir "La Montagne" du samedi 24 janvier 1998.

(2) Construite en 1765, la caserne de Villars, selon le vœu de son créateur, n'a accueilli que des cavaliers jusqu'à sa fermeture, en 1981.

Architectes :

Jean-Michel Wilmotte, Jacques Brudin.

B.E.T. :

Fluides (Louis Choulet) Structure (Christian Le Bahers).

Economiste :

Marc Vareille

Maître d'ouvrage :

Direction régionale des Affaires culturelles.

nodal

Bureau de dessin



Votre partenaire pour la réalisation de tous vos documents graphiques : plans et détails, de l'avant-projet à l'exécution ; perspectives, images de synthèse.

Spécialiste en dessin assisté par ordinateur, nous saurons répondre à vos souhaits :

Contactez-nous !

11, avenue Léonard de Vinci
Parc Technologique de La Pardieu
63000 CLERMONT-FERRAND
Tél. 04.73.27.61.88 - Fax 04.73.28.08.50

PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURES

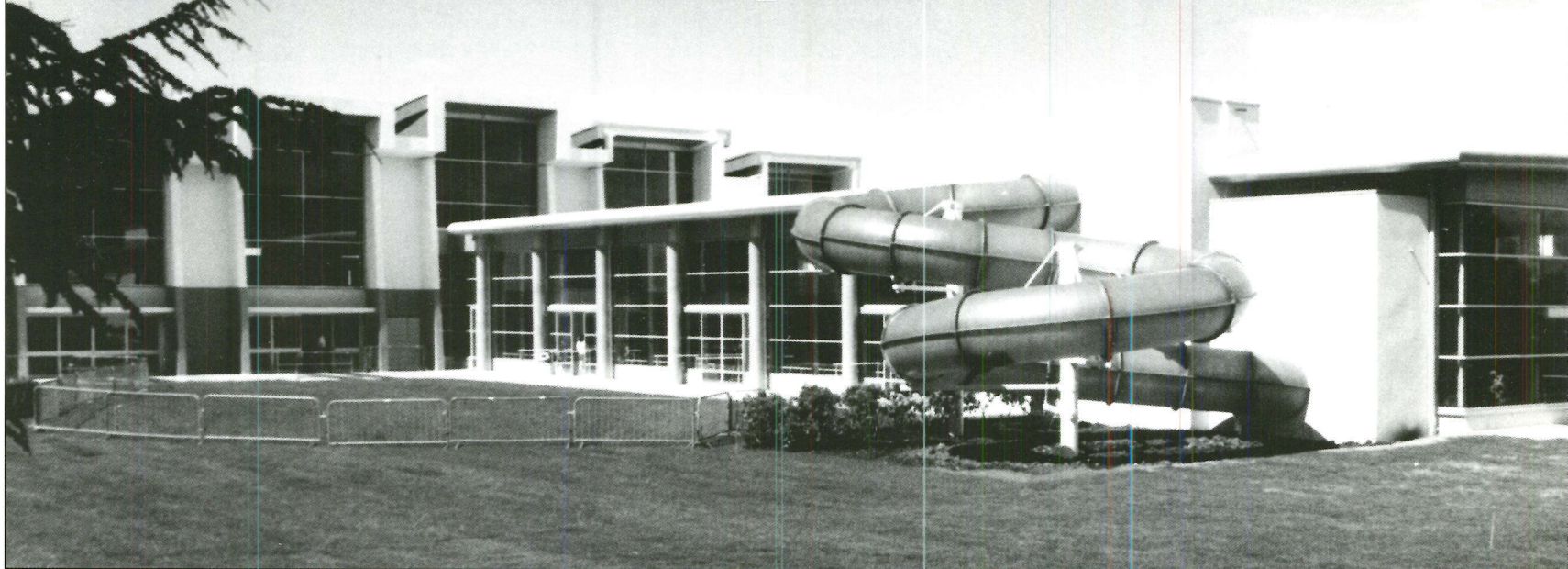


REPORTAGES / PHOTO THEQUE

CHRISTOPHE CAMUS
CLERMONT-FERRAND / Tél.-Fax : 04 73 90 64 41

Extension et rénovation
du centre nautique
des "Hautes Roches"
à Chamalières

Les vagues du plaisir



**Le nouveau centre nautique
semble plaire aux utilisateurs.**

**En quelques mois,
la fréquentation a plus
que doublé.
Explications.**

O

ouvert depuis mai dernier, le centre nautique des "Hautes Roches", situé sur les hauteurs de Chamalières, a augmenté largement son pouvoir de séduction. Comme a pu le constater le directeur, M. Laguillaumie, qui compte

multiplier par deux et demi sa fréquentation dès la première année. La raison d'un tel succès ? Une meilleure prise en compte de la demande du public. D'abord renforcer le caractère ludique du centre nautique et évoluer vers un concept sport-détente pour en diversifier les utilisateurs, puis compléter l'équipement sportif existant pour accueillir des compétitions de haut niveau. Enfin, privilégier le confort et l'accueil.

Il s'agit là d'une extension représentant sensiblement la même surface que l'ancien bassin olympique couvert, le seul de la région, et même le seul en France en y rajoutant le bassin à vagues. Les architectes ont donc remis à plat l'occupation de l'espace pour tenir compte de la future rocade qui passera au pied du

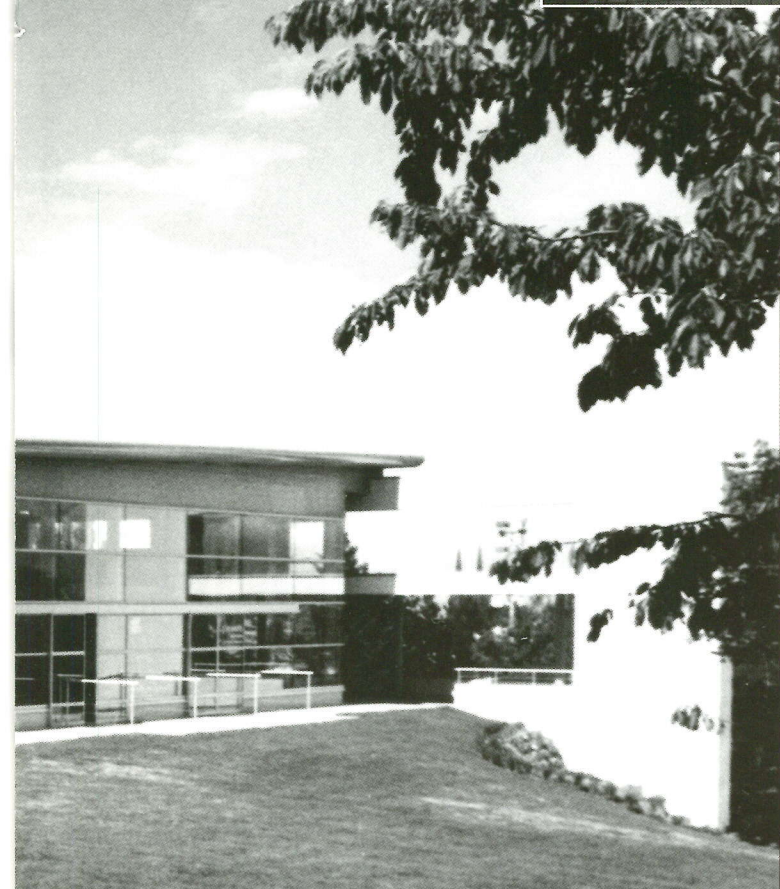
centre nautique, redéfinissant en même temps sa nouvelle image par rapport à la ville. Ils ont dégagé la façade et la fresque en mosaïque et créé une véritable entrée, visible enfin de la rue. Tout en respectant les courbes du terrain et en laissant beaucoup de place pour les espaces verts et une extension éventuelle des bassins comme des vestiaires.

**Des matériaux
résistants**

Ils ont encore privilégié la toiture, en forme de vague, et les puits de lumière ressemblant à des bulles, pour renforcer le caractère aquatique et ludique de l'installation, mais aussi les détails techniques, en vue de réduire la maintenance, que craignent toujours les élus.

Une meilleure prise en compte de la demande du public. D'abord renforcer le caractère ludique du centre nautique et évoluer vers un concept sport-détente pour en diversifier les utilisateurs, puis compléter l'équipement sportif existant pour accueillir des compétitions de haut niveau. Enfin, privilégier le confort et l'accueil.

S



Dans ce complexe, les architectes ont joué habilement avec les plages, qui entourent les bassins, et la lumière, en prévoyant de grandes façades vitrées, donnant directement sur le solarium extérieur, et des lanterneaux au-dessus des bassins.

Les architectes ont remis à plat l'occupation de l'espace pour tenir compte de la future rocade qui passera au pied du centre nautique, redéfinissant en même temps sa nouvelle image par rapport à la ville. Ils ont dégagé la façade et la fresque en mosaïque et créé une véritable entrée, visible enfin de la rue.

vagues, que les architectes avaient proposé au maire. Doté d'un mur mobile qui peut s'abaisser en quelques minutes, on peut obtenir un bassin de 25 mètres, homologué pour l'entraînement, et un autre de 15 mètres pour l'apprentissage, avec une profondeur maximum de 1,20 mètre.

Parmi les équipements nouveaux, toujours en vue d'améliorer le confort et l'hygiène, il faut noter encore l'ouverture de 28 nouvelles cabines individuelles pour se déshabiller, 2 vestiaires collectifs pour recevoir les groupes scolaires, 500 caissons anti-effraction fonctionnant avec des cartes magnétiques et un code confidentiel. De quoi séduire, facilement, tous les publics, des bébés-nageurs aux personnes âgées, dans une ambiance détendue. Les uns peuvent se préparer aux compétitions, les autres profiter du solarium, de la salle de sport et du sauna, ou encore pratiquer l'aquaphobie.

Dans ce complexe, les architectes ont joué aussi habilement avec les plages, qui entourent les bassins, et la lumière, en prévoyant de grandes façades vitrées donnant directement sur le solarium extérieur, et des lanterneaux au-dessus des bassins. Une coursive permet également aux visiteurs et aux parents de surplomber les bassins et d'accéder au restaurant, disposant d'une vue panoramique sur la ville, ouvert à la fois aux utilisateurs de la piscine mais aussi aux clients extérieurs.

(*) Voir notre article "Les archis fous de sport", Auvergne Architectures n° 12, mars 1996.

Architectes :

François Bouchaudy, Antoine Bruhat, André Thomas.

Maître d'ouvrage :

Ville de Chamalières.

Lesquels ? Pour résister à l'humidité, ils ont utilisé le contreplaqué baké dans les endroits qui doivent être lavés à grande eau, une structure en lamellé-collé et inox pour résister à la corrosion, une étanchéité des plages par rapport aux locaux techniques, situés au-dessous, avec le souci constant de pouvoir atteindre facilement toutes les canalisations, et il y en a des kilomètres (*).

A côté du bassin olympique de 50 mètres, équipé maintenant de gradins pour accueillir un millier de personnes et d'un local pour les journalistes, viennent se rajouter deux autres bassins : un de six mètres par quatre sur un de profondeur, à la sortie du toboggan, long de 42 mètres, à l'extérieur de la piscine, et surtout le nouveau bassin à

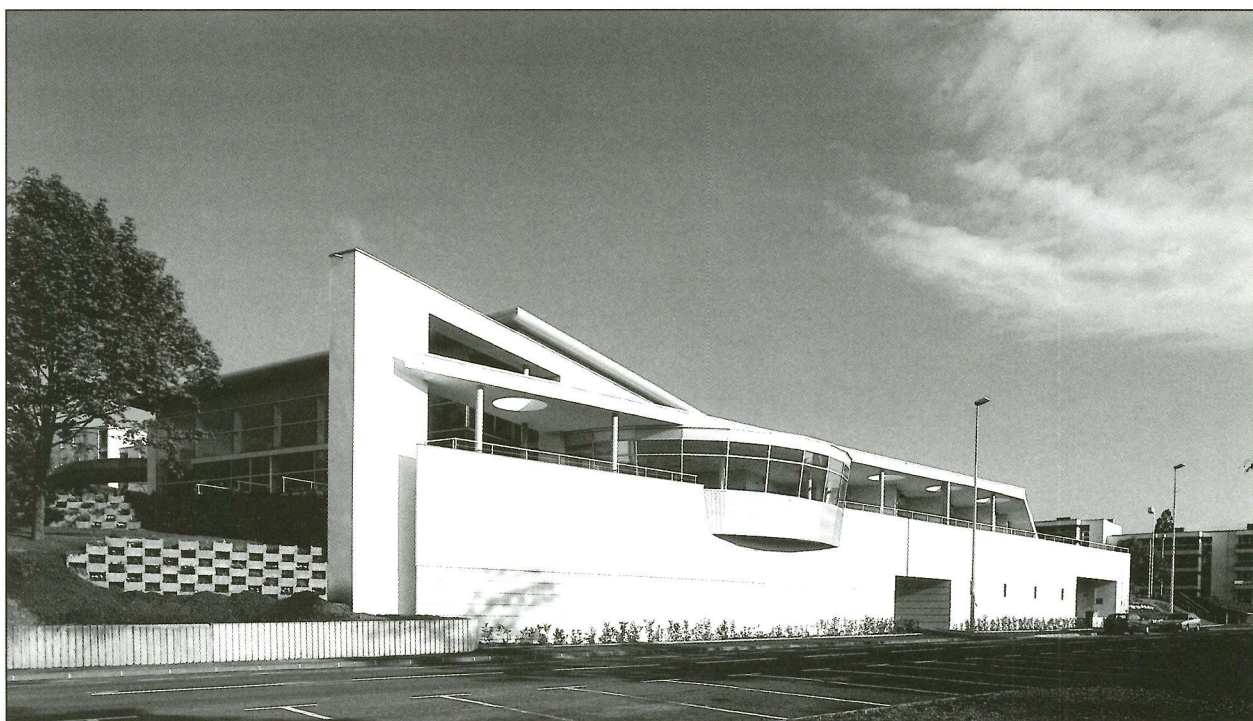


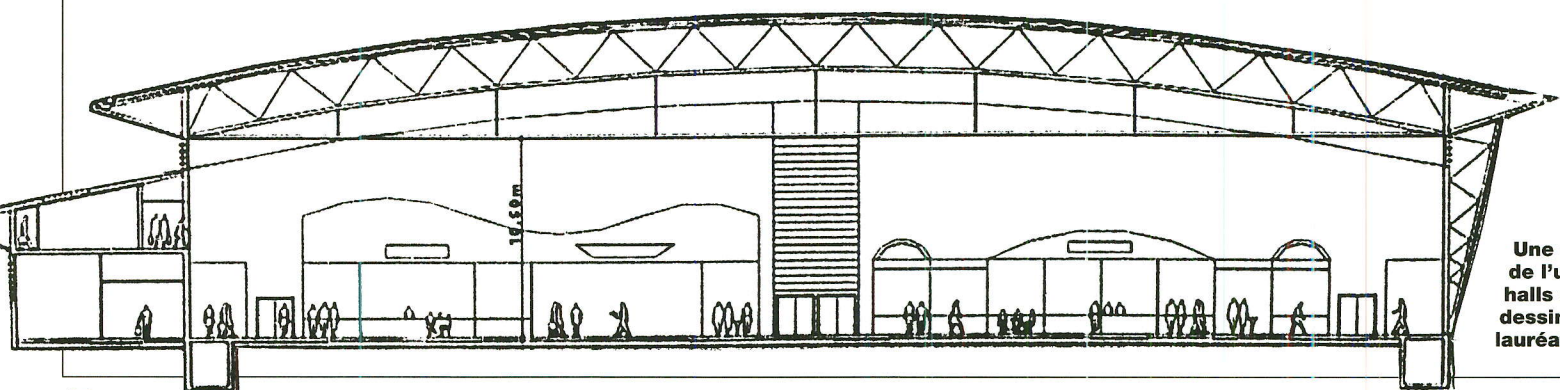
Photo Christophe Camus.

La Grande Halle d'Auvergne



Le passeport du futur

Pour la première fois, une revue lève le voile sur les cinq projets de la Grande Halle d'Auvergne.



Une coupe de l'un des trois halls d'exposition dessiné par les lauréats.

LES GRANDES LIGNES DU PROJET

1 - L'arrivée

Depuis la route d'accès dominant le site, les visiteurs pourront découvrir la grande place dans la perspective du mail piétonnier conduisant au parvis, qui dessert à la fois le parc des expositions et le Zénith.

2 - La grand-place

Epicentre du projet, avec sa forme symbolique, ronde comme un cratère, elle distribue les différents lieux du site et regarde le plateau de Gergovie.

3 - Le Zénith

Il peut contenir jusqu'à 8 500 spectateurs pour assister à de grands spectacles, mais également se moduler pour réunir seulement 1 600 personnes.

4 - Les trois halls d'exposition

Complétés par une vaste zone en plein air, ils pourront accueillir les plus grandes manifestations européennes ainsi que des rencontres sportives.

5 - La salle polyvalente modulaire

Elle recevra les animations complémentaires : banquets, réunions, colloques, accueil des médias et des congressistes.

6 - Le Centre de conférences

Idéal pour les congrès, il comprend une grande salle de 600 places et des salles modulables en ateliers.

7 - Des parkings paysagers

Ils viennent ceinturer l'ensemble des bâtiments.

seul tenant dans un rectangle plat, la disponibilité dans un délai raisonnable des terrains et leur conformité au SDAU, schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de l'agglomération clermontoise, enfin la proximité du plateau de Gergovie.

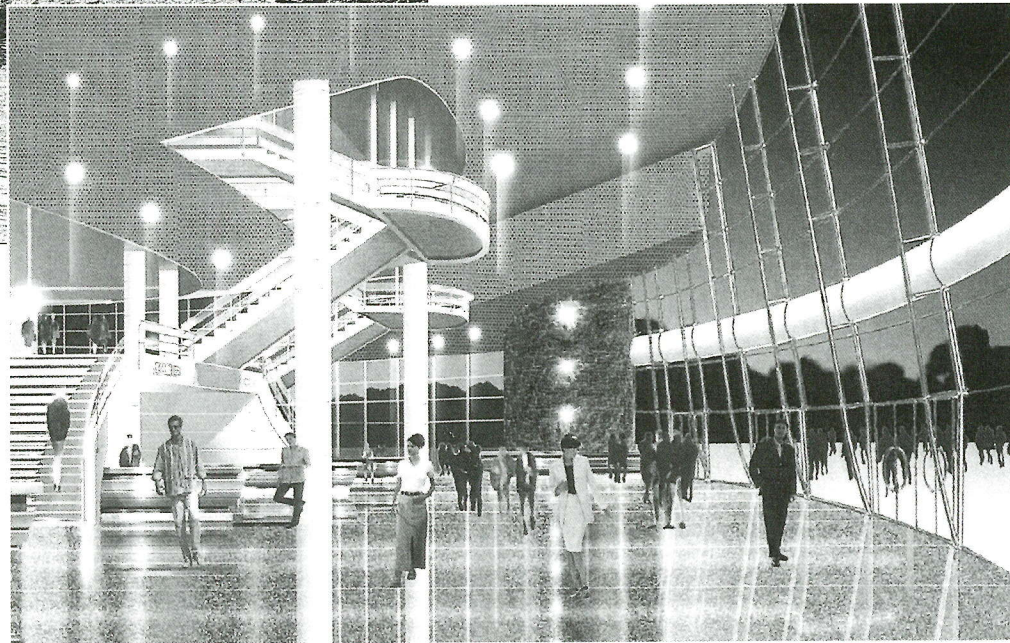
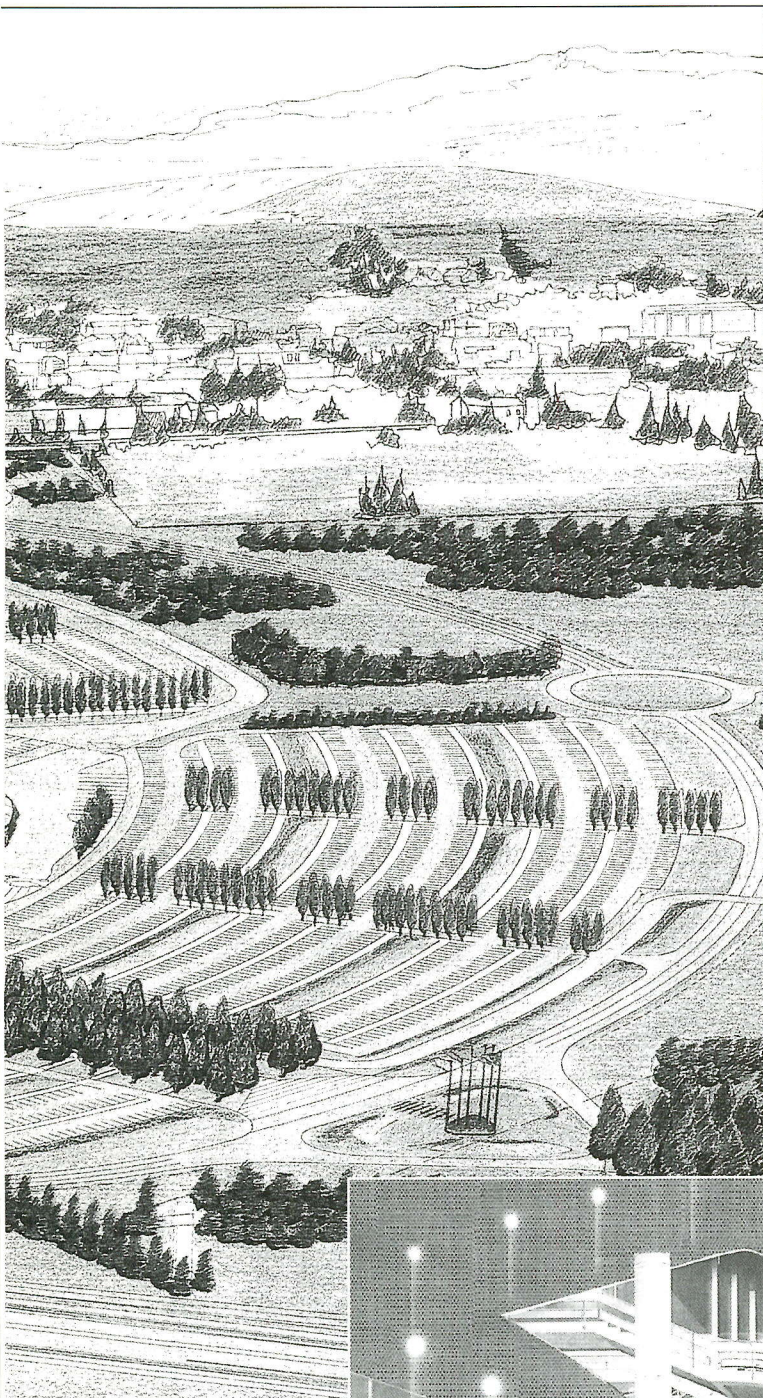
Il s'agit d'abord d'un outil de promotion économique et culturel, comme le recommande le cahier des charges remis à chaque concurrent, qui servira l'attraction nationale, voire

octobre 1997. Cinq mois plus tard, le 11 mars précisément, le jury a choisi le projet des béarnais André Gresy et Serge Gresy, auteurs de deux Zéniths dont celui de Toulouse, associés aux architectes clermontois Michel Bertherat et Richard Van Le (Chamaillères) pour "l'organisation des différentes structures autour d'une grande place centrale et circulaire qui s'ouvre sur la perspective du plateau de Gergovie, la forme en icône tronquée du Zénith qui se veut symbolique et la qualité environnementale du projet", en prenant pour exemple le mail piétonnier, a déclaré le Président du Conseil Régional.

D'un montant de 380 millions de francs, la Grande Halle, défendue par ses lauréats, prévoit que les différents équipements, reliés entre eux par des galeries couvertes, puissent fonctionner de manière autonome et que tous les bâtiments seront construits "avec des matériaux régionaux tels que la lave, le bois et éventuellement le béton poli qui a le rendu de la pierre de Volvic".

Dans le projet des lauréats, l'emprise de la Grande Halle laisse aussi quelques terrains de réserve, qui pourront être utilisés à l'avenir pour un agrandissement si besoin est, tandis qu'une autre zone est conservée pour permettre l'implantation d'équipements hôteliers. Les travaux devraient être terminés pour la fin de l'an 2000, voire au début du troisième millénaire, plus tôt peut être pour le Zénith, qui pourrait sortir de terre à l'horizon de l'automne 1999. 

(*) Voir nos articles "Voyages au centre de la terre", n° 8, novembre 1994, et "Tout pour la musique", n° 18, avril 1998.



Le déambulateur du Zénith, imaginé par l'équipe lauréate.

européenne de l'Auvergne. Et la construction simultanée d'un Zénith permettra d'accueillir dans l'agglomération clermontoise concerts populaires et événements spectaculaires que les équipements existants ne peuvent recevoir aujourd'hui.

Dans un programme volumineux de près de 350 pages, où toutes les séquences avaient été décrites minutieusement, le concours architectural a attiré pas moins de 46 équipes parmi lesquelles cinq ont été sélectionnées en

Après le Centre Européen du Volcanisme et la Cité des musiques vivantes à Montluçon (*), voilà l'Auvergne dotée d'un nouveau projet ambitieux. Celui d'avoir un grand parc d'expositions doublé d'un Zénith au seuil du troisième millénaire, "le seul du genre au centre de la France, entre Lyon et Bordeaux, Orléans et Montpellier", rappelle le Président du Conseil Régional.

En tout cas, une valeur forte d'aménagement du territoire qui devrait permettre à la

région d'obtenir une subvention européenne au titre du Feder (Fonds européen de développement régional), qui viendrait s'ajouter à celle (déjà acquise) de 20 millions de francs allouée par le ministère de la Culture pour le Zénith. En choisissant finalement la plaine de Sarliève plutôt que le site de Pont-du-Château, en lice jusqu'au bout, les auteurs du programme ont avancé plusieurs raisons : la proximité de l'autoroute Clermont-Montpellier, de l'aéroport et de la voie ferrée, la superficie d'un

ENTRETIEN AVEC VALÉRY GISCARD D'ESTAING,
PRÉSIDENT DU CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

Un outil pour développer l'économie régionale

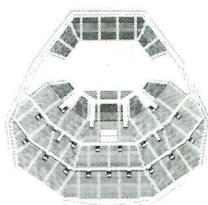
**Au moment où le Conseil régional
reparle de la Grande Halle, le président Giscard
d'Estaing rappelle ici l'intérêt d'un tel équipement
pour la région et les raisons qui l'ont amené
à choisir le projet Gresy-Bertherat-Van Le.
Il aurait été intéressant aussi de connaître le point
de vue de certains membres du jury
qui n'ont pas souhaité s'exprimer sur ce sujet.**

Auvergne Architecture : La première page du programme, qui en contient pas loin de 350, insiste sur "l'outil de promotion économique et culturel" de la Grande Halle. En attendez-vous réellement des retombées économiques pour l'Auvergne ?

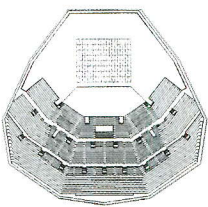
Valéry Giscard d'Estaing : Depuis plus de douze ans maintenant la majorité régionale conduit une politique volontariste pour dynamiser et transformer l'économie régionale. La construction de la Grande Halle d'Auvergne s'inscrit dans cette dynamique en contribuant au développement des échanges et des infrastructures d'accueil. C'est une réalisation souhaitée et attendue par l'ensemble des acteurs économiques régionaux qui ont unanimement approuvé ce projet. L'Auvergne avait besoin d'un parc d'exposition moderne permettant de recevoir, dans les meilleures conditions, d'importantes manifestations, comme la Foire-exposition de Cler-

mont-Ferrand/Cournon ou le Sommet de l'Élevage. Parallèlement, les artistes et les entrepreneurs de spectacles se plaignaient de la médiocrité des équipements existants pour accueillir les spectacles et les concerts destinés notamment aux jeunes. La construction du "Zénith" permettra enfin de donner à Clermont-Ferrand et à l'Auvergne la grande salle de spectacle qui répond aux attentes de la jeunesse. Cette grande salle aura un incontestable attrait puisqu'elle sera la seule existante entre Orléans et Montpellier, Lyon et Bordeaux. L'étude réalisée par le cabinet Bernard Krief consultants, à la demande de l'interconsulaire du Puy-de-Dôme, confirme l'intérêt capital de ce grand aménagement pour l'Auvergne et son rayonnement économique.

AA : En quoi cet équipement servira l'image de la Région ?



La scène centrale du Zénith, prévue pour 7470 places assises pourra être modulée.



3500 places frontales.



1900 places.

VGE : La Grande Halle d'Auvergne contribuera à modifier radicalement l'image de l'Auvergne à l'extérieur et même l'image que les Auvergnats ont de leur propre région. Cet équipement moderne, largement dimensionné, apte à recevoir d'importantes manifestations dont le rayonnement dépassera le cadre de nos frontières régionales, est appelé à devenir, à l'instar de Vulcania, une vitrine de l'Auvergne, un lieu où notre région s'ouvrira aux regards des autres, forte de ses nombreux atouts, confiante dans son avenir.

AA : Croyez-vous sincèrement que le meilleur site soit bien celui de la plaine de Sarliève ?

VGE : Aucun terrain n'était prévu pour accueillir cet équipement. Nous avons demandé au cabinet Cetec une étude d'évaluation des sites potentiels. Sur les six sites possibles, deux seulement répondaient aux critères requis pour l'installation d'un tel équipement : celui de Pont-du-Château et celui de la plaine de Sarliève.

De nouvelles études, réalisées au printemps 1997, ont permis de choisir en dernière analyse le terrain de la plaine de Sarliève qui offrait le plus d'avantages : la superficie nécessaire s'inscrivant dans un rectangle plat, la disponibilité dans un délai raisonnable du terrain, la conformité du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de l'agglomération clermontoise et, enfin, une accessibilité facilitée par la proximité de l'autoroute A 75, de l'aéroport et de la voie ferrée. Dès lors, le choix de ce site s'imposait.

L'authenticité de l'Auvergne

AA : Parmi les cinq projets qui vous ont été présentés, vous avez retenu finalement celui de l'équipe Gresy-Bertherat-Van Le. Quels arguments vous ont amené à la choisir ?

VGE : Le choix de ce projet est motivé par le fait qu'il s'intègre parfaitement dans le site. L'architecture est sans artifice, forte, contemporaine, respectueuse de l'authenticité de l'Auvergne.

AA : Quand on examine l'ensemble des projets, on remarque que c'est le seul à prendre le

parti pris d'un rayonnement. Quel intérêt y trouvez-vous ?

VGE : La composition de la Grande Halle d'Auvergne s'ordonne, en effet, à partir d'une place circulaire, autour de laquelle s'articulent l'ensemble des bâtiments et les axes de circulation. Vue de l'autoroute, cette composition concentrique donne une image de dynamisme et d'ouverture.


AA : L'identité architecturale auvergnate que vous avez toujours défendue apparaît-elle suffisamment dans le projet ?

VGE : La culture architecturale de l'Auvergne trouve sa traduction dans l'utilisation des matériaux traditionnels, pierre, lave, bois, qui génèrent des couleurs et des sensations évocatrices de notre région. L'architecture du projet se veut un rappel des paysages caractéristiques de l'Auvergne : le Zénith n'évoque-t-il pas la forme d'un volcan ? Je tiens, en outre à souligner la présence forte et symbolique du plateau de Gergovie, haut lieu de l'histoire de l'Auvergne, qui s'inscrit dans la perspective de l'allée conduisant à la place centrale du bâtiment.

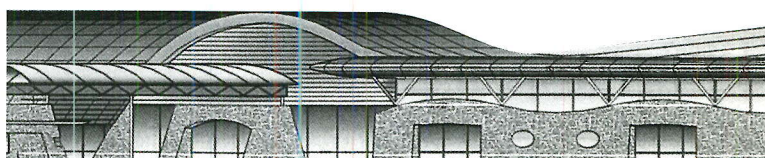
AA : Il semblerait que la grande halle ait pris un peu de retard. Quand espérez-vous l'inaugurer ?

Un projet de cette envergure est soumis à des procédures administratives qui ne sont pas compressibles. Elles sont en cours. Dès qu'elles seront terminées, nous déposerons la demande de permis de construire, vraisemblablement en juin prochain, ce qui permettrait de débiter les travaux de construction au début de l'an 2000 et autoriserait raisonnablement à pouvoir y accueillir la Foire-exposition de Clermont-Ferrand/Cournon en 2001.

AA : Avez-vous toujours prévu d'ouvrir le Zénith en premier ? Et, dans ce cas, à quelle date ?

VGE : Nous veillons à ce que les investissements puissent être étalés dans le temps en assurant une cohérence de l'opération. Nous réfléchissons à un échancier qui permette une ouverture quasi-simultanée de l'ensemble des composants de la Grande Halle d'Auvergne. 

(NDLR : le titre, le chapeau et l'inter-titre sont de la rédaction).



LES DATES IMPORTANTES

19 JUILLET 1996

La Commission permanente du Conseil régional lance deux études préalables : la mise au point du programme technique et le choix du lieu d'implantation.

ÉTÉ 1996

Le cabinet Setec est retenu pour évaluer les sites possibles. Lancement du concours d'architectes.

7 OCTOBRE 1996

Le cabinet Betecs, de Versailles, est retenu pour élaborer le programme technique.

DÉCEMBRE 1996

La Setec remet son rapport. Six sites ont été analysés mais deux seulement remplissent les critères requis pour un tel équipement : Pont-du-Château et la plaine de Sarliève, à cheval sur trois communes : Cournon d'Auvergne, Aubière et Pérignat-lès-Sarliève.

19 DÉCEMBRE 1996

Le Conseil Régional décide, à l'unanimité, de construire dans l'agglomération clermontoise la Grande Halle d'Auvergne.

PRINTEMPS 1997

De nouvelles études permettent, en dernière analyse, de choisir la plaine de Sarliève.

30 OCTOBRE 1997

Le jury retient cinq équipes parmi quarante-six candidats.

24 NOVEMBRE 1997

L'assemblée régionale lance la procédure d'acquisition des terrains.

11 MARS 1998

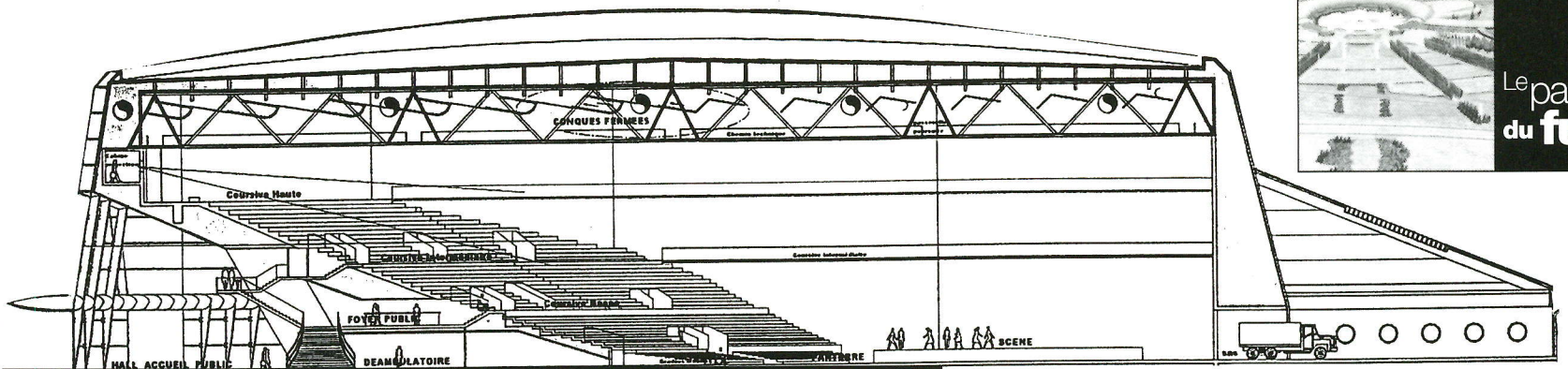
L'équipe conduite par André Gresy et Serge Gresy est retenue par le jury.

5 SEPTEMBRE 1998

Pour la première fois, la Région présente la maquette du projet à la foire de Clermont-Cournon.

AUTOMNE 2000

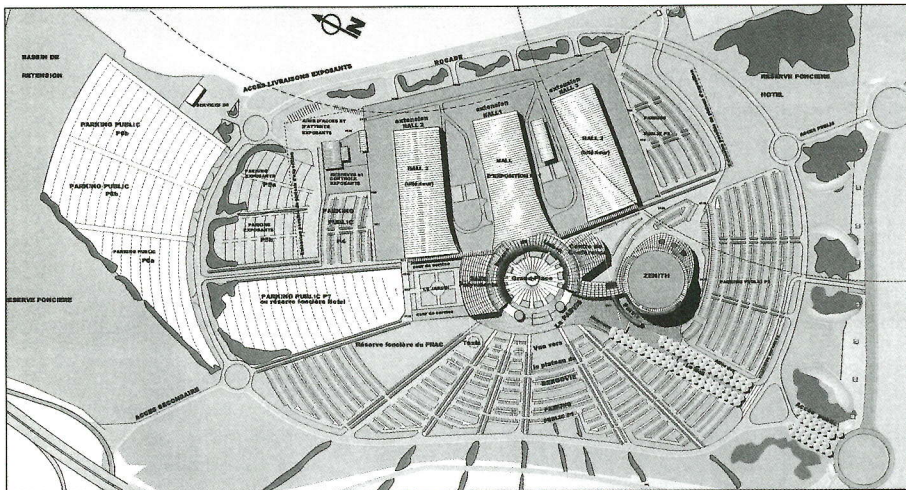
Ouverture partielle pour le Sommet de l'élevage. Il est probable que la Foire-Exposition de Clermont-Cournon ne pourra s'y tenir qu'en septembre 2001.



LE PROJET LAURÉAT DE A. ET S. GRESY, BERTHERAT, VAN LE

Une coupe du Zénith.

Une architecture symbolique



Le quatuor d'architectes, retenu pour la Grande Halle d'Auvergne, a joué habilement sur les symboles. Et la région en compte quelques uns. La grand-place, par exemple, rappelle le cœur d'un cratère et le Zénith, avec son cône tronqué, prend la forme des pays. Sans parler

du choix des matériaux purement régionaux, – pierre, lave et bois –, mais là, tous les architectes ont raisonné de la même façon, à quelques nuances près. "C'est un projet sans artifice, soulignent les concepteurs, une architecture forte et contemporaine, dans laquelle l'Auvergne reconnaîtra ses racines tout en percevant l'avenir."

Première d'entre elles, le plateau de Gergovie vers lequel est tourné résolument la grand-place circulaire, au centre du dispositif, reliant là

L'organisation concentrique de la Grande Halle lui donne une image dynamique et une identité forte. La grand-place rappelle le cœur d'un cratère et le Zénith, avec son cône tronqué, prend la forme des pays.

encore symboliquement l'histoire de l'Auvergne avec son évolution contemporaine. Autre point fort du projet, la qualité environnementale, l'un des atouts les plus sûrs de la région, les architectes parlent même d'une "architecture écologique", qui doit apporter, selon eux, une "image dynamique, facteur de développement économique et culturel." Exemple, le mail piétonnier, d'une largeur de 17 mètres, cette "allée majestueuse" qui mène jusqu'à la grand-place, ceinturée de parkings également paysagers.

Tout est prévu pour que les automobilistes, empruntant l'autoroute Clermont-Montpellier, découvrent progressivement les différents repères, en particulier "l'organisation concentrique de la Grande Halle qui lui donne une image dynamique et une identité forte."

A commencer par le Zénith, qui répond au cahier des charges imposé par le ministère de la Culture, une nécessité pour que le bâtiment soit agréé et subventionné. Un sujet que les architectes palois

connaissent bien, puisqu'ils en ont déjà conçu deux, dont celui de Toulouse en cours de construction. Quant aux autres équipements, en particulier les halls d'exposition, la salle polyvalente modulable et le centre de conférences, ils se répartissent eux aussi autour de la place. L'emprise de la Grande Halle laisse quelques terrains en réserve. Ils pourront être utilisés à l'avenir pour un agrandissement si besoin est, tandis qu'une autre zone est conservée pour permettre l'implantation d'équipements hôteliers.



Architectes :

André Gresy, Serge Gresy, Michel Bertherat, Richard Van Le.

Paysagiste :

Lacointa.

Scénographe :

Mas Ea.

Acousticien :

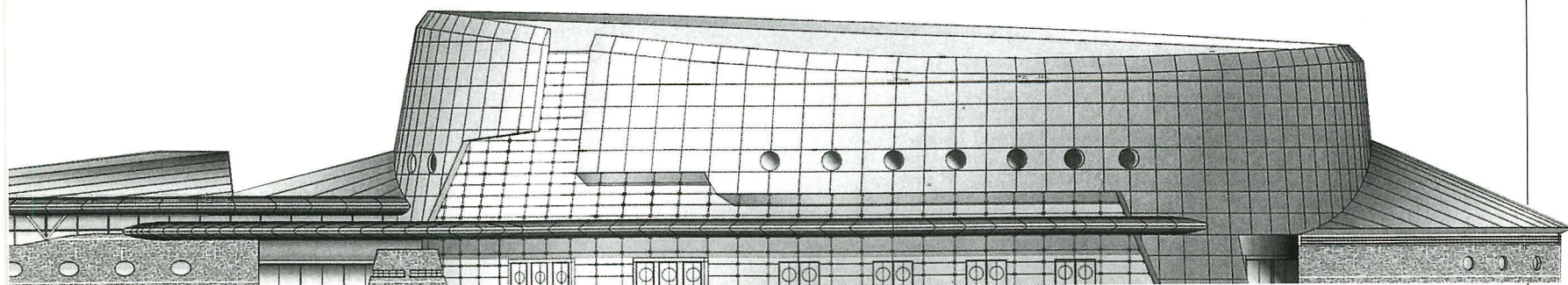
Apia.

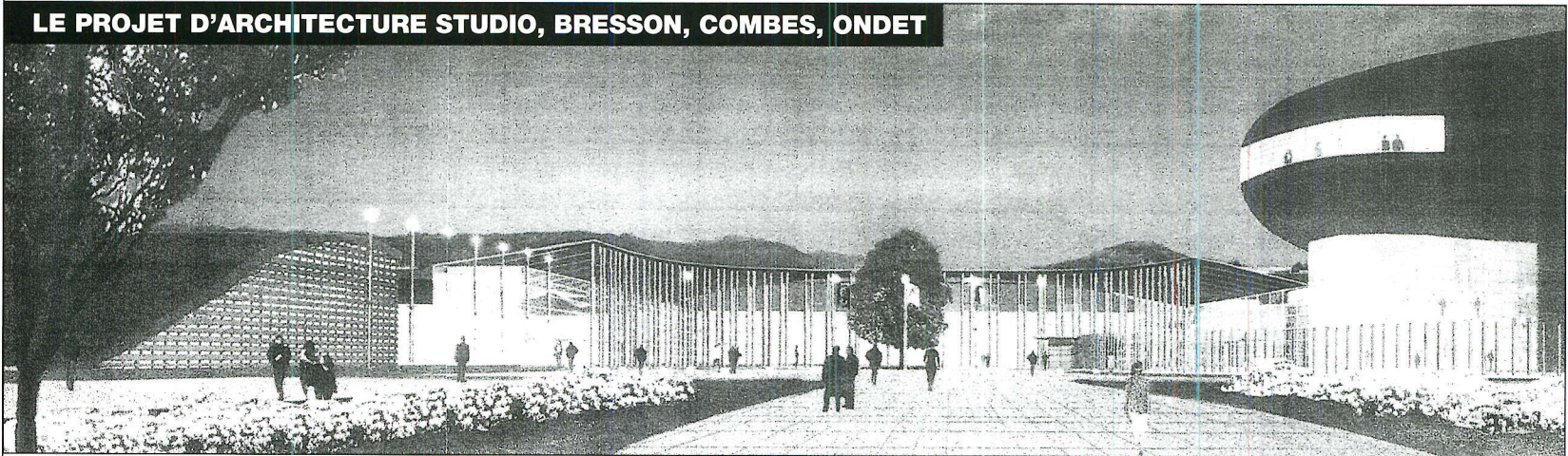
B.E.T. :

Thermique (Betalm et Trouvin)/ Fluides (Betalm)/ Béton (Betmi)/ Structure (Alto).

Economiste :

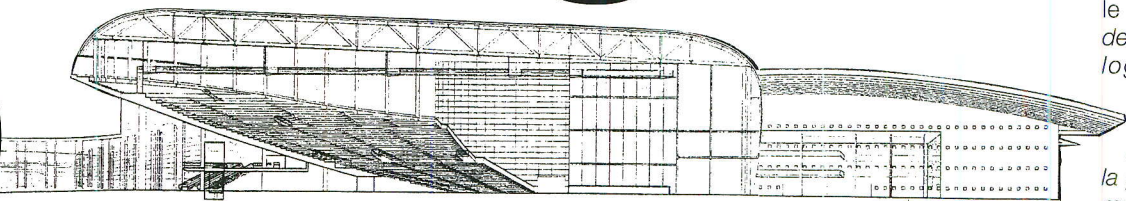
Seec.





L'ambition d'une région

D



ans ce projet, tout a été étudié pour traduire l'ambition de l'Auvergne au plan international à travers "une architecture forte, une écriture résolument moderne, un signe reconnaissable, un véritable logo, qui puisse servir sa communication", affirment les architectes. En regardant de près la composition, il est vrai que le message s'impose de lui-même. Les halls regardent le Zénith, conçu comme un objet singulier, tourné lui-même vers le plateau de Gergovie, le tout donnant sur la place centrale.

A l'évidence, on ressent nettement l'impact que les architectes ont voulu marqué sur l'environnement exceptionnel composé par la plaine de Sarliève, entre la Chaîne des Puys et le plateau de Gergovie, à l'ouest, le Puy de Dôme et le Livradois-Forez à l'est. Leur parti pris ? "Un complexe unitaire et fédérateur, un système lisible et souple, une réponse globale et intégrée, une image urbaine. L'inverse d'une zone industrielle, avec ses bâtiments épars, isolés chacun dans leur enclos."

Ici, l'architecture ne cherche pas à lutter avec le site, déjà si puissant, elle préfère tisser avec lui des relations étroites. Visible à la fois de l'autoroute et de la voie ferrée, la silhouet-

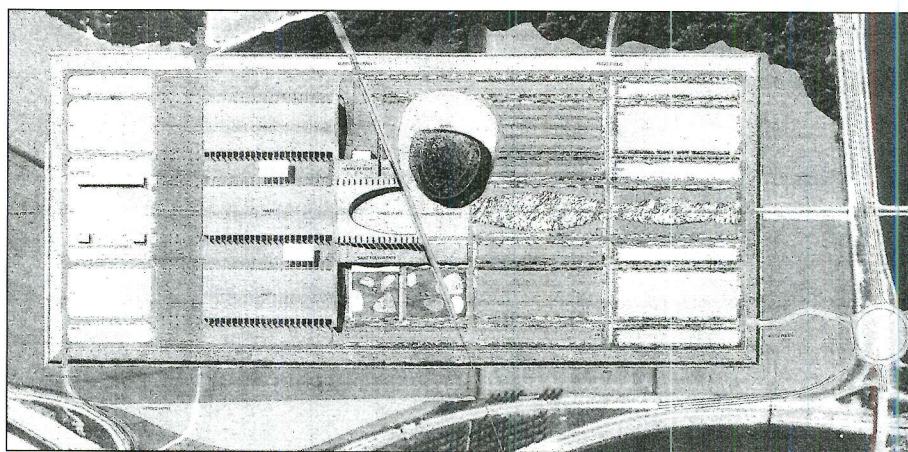
Une coupe du Zénith. "Pas de technologie pour la technologie. La modernité n'est plus dans l'artifice formel ou l'héroïsme technique mais dans la pertinence des choix fondamentaux et la qualité de leur expression".

te de la Grande Halle "est caractérisée par les calmes ondulations des toitures en cuivre". Quant au Zénith, "conçu comme un signal et traité comme «une bombe volcanique», la vision panoramique qu'il propose, sur la chaîne des volcans, depuis le promenoir supérieur, constitue à elle seule un spectacle avant le spectacle". Les architectes vont même plus loin en proposant la mise en lumière du Zénith et du monument célébrant la bataille de Gergovie pour créer la porte de l'Auvergne.

Un parcours végétal

Et pour rendre encore plus lisible chaque espace, à l'inté-

rieur de ce grand rectangle, ils ont imaginé un parcours végétal, avec des arbres de grande taille pour séparer visuellement la Grande Halle de la zone industrielle de Cournon et créer un fond homogène qui lui permette d'être perçue plus facilement depuis l'autoroute. Orientés plein sud, les bâtiments, disposés en peigne, entrent ainsi dans la composition générale de ce parc contemporain, confortés par des jardins linéaires, dont la nature varie en fonction de leur usage : rhododendrons et azalées pour les accès aux véhicules de service, érable champêtre pour accompagner les véhicules des visiteurs, saules et graminées pour guider les piétons vers la grande place en ellipse et la galerie



Conçu comme une "bombe volcanique", le Zénith propose une vision panoramique sur la chaîne des volcans, depuis le promenoir supérieur, constituant à elle seule un "spectacle avant le spectacle".

vitée, protégée par un auvent, qui dessert l'ensemble des équipements.

Cette simplicité de fonctionnement, les concepteurs ont souhaité l'appliquer aussi dans le choix des matériaux. "Pas de technologie pour la technologie, ont-ils expliqué. La modernité n'est plus dans l'artifice formel ou l'héroïsme technique mais dans la pertinence des choix fondamentaux et la qualité de leur expression". Au verre et au métal, ils ont donc associé des matériaux nobles : le cuivre pour les halls d'exposition (façades et toiture), la lave de Volvic pour le Zénith, le bois (pin Douglas) pour le centre de conférences, la salle polyvalente et les bureaux, afin d'assurer la pérennité des équipements et de réduire les coûts de maintenance. **AV**

Architectes :

Architecture Studio, Dominique Bresson, Alain Combes, Roland Ondet.

Paysagiste :

Agence TER.

Scénographe :

Intégral Concept.

Acousticien :

AVLS.

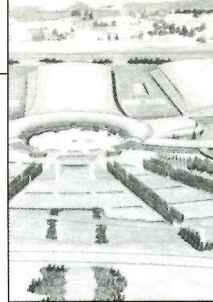
B.E.T. :

Groupe Sofresid - Division Sechaud.

Economiste :

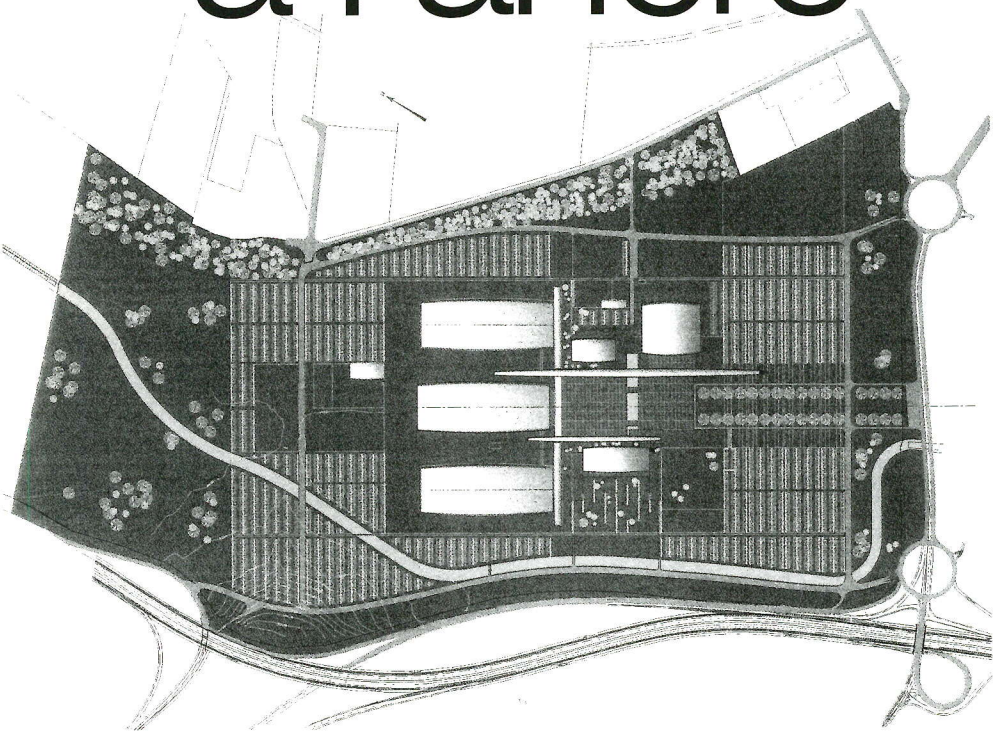
Dominique Danetz.

"Un complexe unique et fédérateur, un système lisible et souple, une réponse globale et intégrée, une image urbaine. L'inverse d'une zone industrielle, avec ses bâtiments épars, isolés chacun dans leur enclos."



LE PROJET DE CHAIX, MOREL, VAN NIEUWENHOVE, LÉAUD, RAMBOURDIN, RIVOIRE

Comme de grands navires à l'ancre



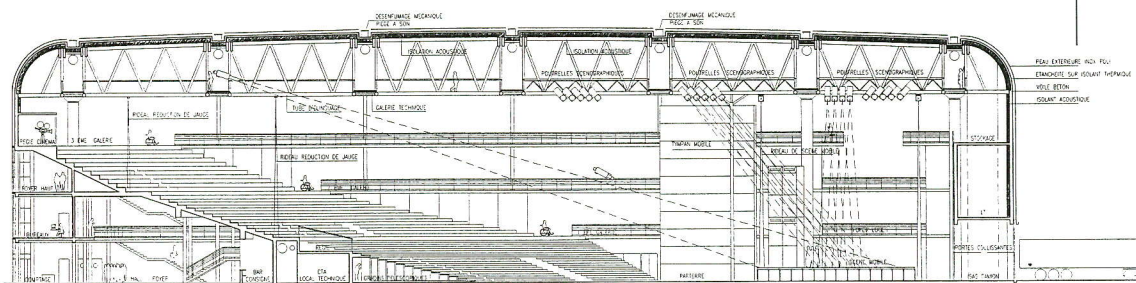
Grande Halle depuis les deux rond-points du chemin départemental. L'autre, en herbe uniquement et largement dimensionné, est prévu au nord du site.

Quant aux bâtiments, disposés parallèlement à l'autoroute, ils tournent le dos à Gergovie et regardent vers la colline de Monton. "Leurs volumes, indiquent les architectes, de proportions, de tailles et de hauteurs différentes, sont traités dans la même logique formelle. Tels des fuseaux, ils sont dessinés selon des formes de rectangles allongés, galbés latéralement, comme pour les toitures où les arêtes sont arrondies. Tous les volumes présentent ainsi des épures parfaites, ajoutent-ils, que l'on peut apprécier de partout et spécialement depuis le plateau de Gergovie."

Le tout dans un environnement privilégiant la couleur verte, grâce à l'utilisation de matériaux naturels tels que le "gazon renforcé" pour les parkings les moins utilisés et un seul type de roche teinté (schiste, porphyre ou grès), tiré des carrières locales, pour le dallage de la grand-place et du parvis, les autres parkings et pour certaines voies piétonnes, autour du Zénith notamment. En dehors des bassins de rétention, le projet prévoit également des plantations de pins et de bouleaux, pour assurer un filtre à proximité de la zone d'activités, et des genêts du côté de l'autoroute. De quoi évoquer "un vocabulaire paysager sobre et discret."



Disposés parallèlement à l'autoroute, les bâtiments tournent le dos à Gergovie. Tels des fuseaux, ils sont dessinés selon des formes de rectangles allongés, galbés latéralement comme pour les toitures où les arêtes sont arrondies. Tous les volumes présentent ainsi des épures parfaites que l'on peut apprécier de partout et spécialement depuis le plateau de Gergovie.



Quand elle présente son projet, l'équipe, composée de Chaix, Morel, Van Nieuwenhove et de trois clermontois, Léaud, Rambourdin, Rivoire, n'hésite pas à comparer les halls, le Zénith, le centre de conférence et la salle polyvalente à "de grands navires à l'ancre reposant sur la surface de l'ancien lac asséché", devenu aujourd'hui la plaine de Sarliève. Belle image que les architectes complètent aussitôt par d'autres envolées maritimes en parlant de

"volumes glissant les uns le long des autres dans le sens du courant et des vents dominants, reliés entre eux par deux galeries."

L'eau occupe d'ailleurs une place à part dans ce projet et revient à plusieurs reprises comme un rappel du lac primitif. Elle est présente entre le parvis et la place centrale, sous forme de bassin, et peut être arrêtée, en cas d'inondation, par deux grands bassins de rétention. Le premier est constitué d'une large douve, plantée de saules, pourvue de digues pour accéder à la

A l'extérieur, tout est métallique, pour donner aux bâtiments la brillance et assurer sa pérennité : aluminium strié pour la halle et la salle polyvalente, inox poli pour le Zénith.

Un vocabulaire paysager sobre

Ils ont préféré le bois, abondant en Auvergne, pour les structures, les parois et même le sol, afin de créer une unité et dégager une certaine chaleur, indispensable dans ces grands espaces. A l'extérieur, en revanche, tout est métallique, pour donner aux bâtiments la brillance et assurer sa pérennité : aluminium strié pour la halle et la salle polyvalente, inox poli pour le Zénith, qui brille de tous ses feux, le soir, au moment du spectacle.

Une coupe du Zénith.

Architectes :

Philippe Chaix, Jean-Rémy Morel, Rémy Van Nieuwenhove, Patrick Léaud, Jean-Pierre Rambourdin, Vincent Rivoire.

Paysagiste :

Isabelle Schmit.

Scénographes :

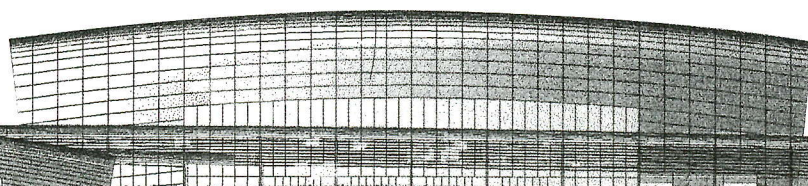
Philippe Chaix, Jean-Rémy Morel.

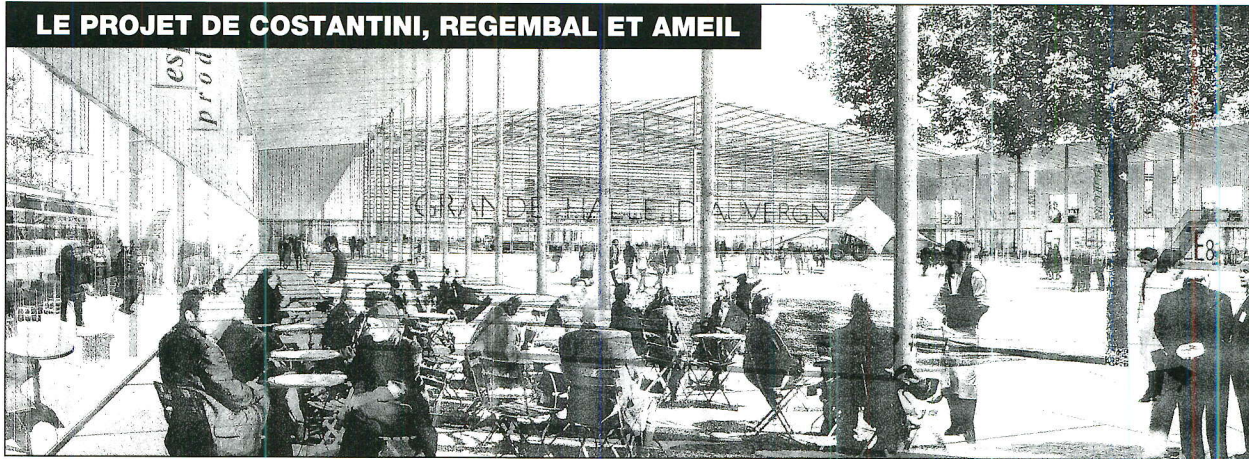
Acousticiens :

Peutz et associés.

B.E.T. :

Fluides (Inex Ingénierie)/ Structures (AR et C).





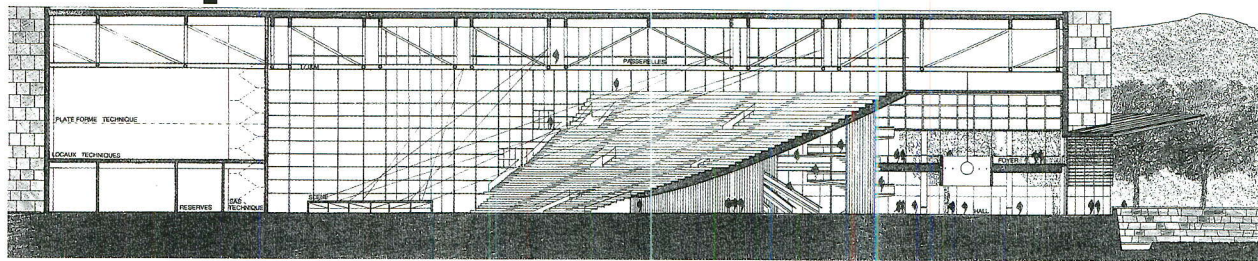
Une vitrine imposante

Nous

allons créer un nouveau paysage". Par ces quelques mots, les architectes résument toute leur réflexion. Car ils ne voulaient surtout pas que leur projet ressemble à un parc d'attractions ou à un supermarché, comme c'est souvent le cas, remarquent-ils. En mariant les volumes à la nature, ils ont donc cherché à l'enraciner dans le paysage, pour lui donner "le caractère d'une architecture publique plutôt que le vocabulaire gestuel d'un manifeste commercial".

D'autant plus que le site subira forcément de profondes modifications, vues la taille des bâtiments et la superficie du complexe, et qu'il sera visible non seulement de l'autoroute Clermont-Montpellier et du village le plus proche, Pérignat-lès-Sarliève, mais aussi du plateau de Gergovie hanté par l'histoire. Autant d'éléments que les architectes ont pris en compte pour dessiner chaque élément et limiter leur impact sur l'environnement. Sans qu'ils passent pour autant inaperçus. "La Grande Halle d'Auvergne, écrivent-ils, doit renforcer l'image d'une région économiquement ouverte et dynamique".

Tournant le dos à la plaine, la Grande Halle regarde donc l'autoroute et le plateau de Gergovie pour imposer sa présence aux automobilistes et devenir ainsi une vitrine. Il s'agit pour les architectes, de



souligner nettement les lignes de force et les contours, en particulier la nuit, grâce au jeu des lumières, des mâts, des balises et des fibres optiques.

"Une mise en scène claire et rigoureuse"

"De l'autoroute, expliquent-ils, le mail piéton et la Grande Halle forment une longue façade linéaire soulignée par un mur en pierres de Volvic – prévu en cas d'inondation –, représentant un véritable fil d'Ariane". Mais ils en atténuent les effets latéralement par de multiples plantations (platanes, saules, aulnes, peupliers) et la création d'un parc

Une coupe du Zénith. En disposant les gradins en hémicycle, comme l'étaient autrefois les théâtres antiques, les architectes permettent aux spectateurs de rester groupés et de raccourcir la distance des sièges par rapport à la scène.

ainsi que de longues toitures en métal légèrement plissées afin de ressembler à d'immenses sillons creusés à l'échelle de la plaine.

Ici, tout est à angle droit comme dans les grandes métropoles américaines. Au centre du dispositif, la place d'Auvergne, conçue comme un vaste rectangle de pierre et d'eau, bordé sur trois côtés par un péristyle abritant les promeneurs, vers laquelle convergent deux axes perpendiculaires. D'un côté, la Grande Halle orientée Est-Ouest, encadrée de part et d'autre par les salles polyvalentes et le centre de conférence. De l'autre, le mail piéton, dans le sens Nord-Sud, généreux,

vaste, arboré, qui pourrait accueillir le futur tramway desservant la Grande Halle entre Clermont et Cournon, par lequel arrivent tous les piétons venant volontairement d'un unique parking. Autrement dit, "une mise en scène claire, évidente et rigoureuse", selon les concepteurs.

Concernant le Zénith, ils ont défendu les mêmes principes que pour la Grande Halle, en ajoutant un soin particulier à l'acoustique, assuré par l'emploi de matériaux absorbants – laine de roche revêtue d'une voile noire – mis en place sur l'ensemble des parois et du plafond, à l'intérieur, et d'un système de doubles murs et d'une toiture légère performante, pour protéger le voisinage des niveaux sonores pouvant atteindre 110 dB(A). En disposant les gradins en hémicycle, comme l'étaient autrefois les théâtres antiques, ils permettent aux spectateurs de rester groupés et de rac-

courir la distance des sièges par rapport à la scène, malgré les dimensions impressionnantes de la salle, qui pourra aussi recevoir, dans de bonnes conditions, des conférences, des projections cinématographiques ou des manifestations sportives. **AV**

Architectes :

Claude Costantini, Michel Regembal, Denis Ameil.

Paysagiste :

Atelier Bruel-Delmar.

Scénographes :

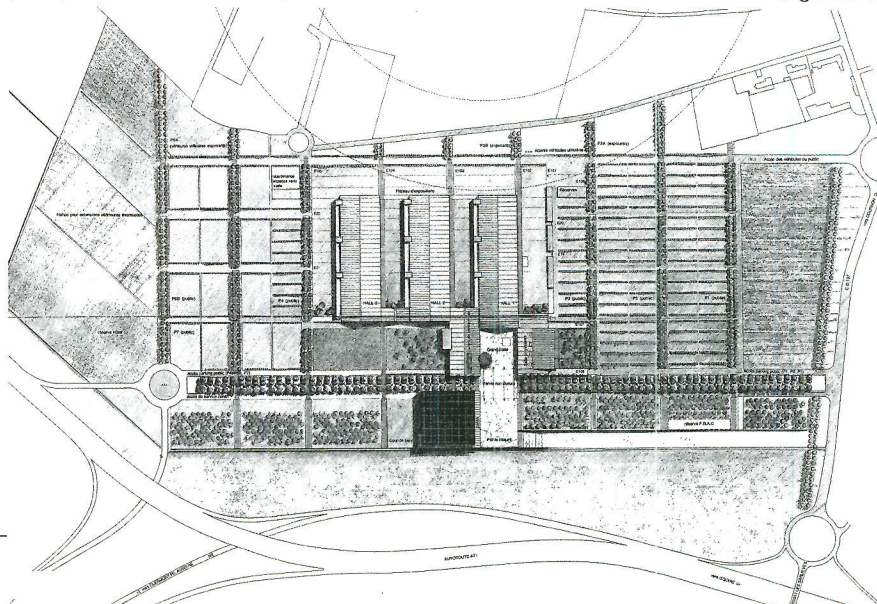
Didier Onde, Sophie Thomas.

Acousticien :

Communs.

B.E.T. / Ecomoniste :

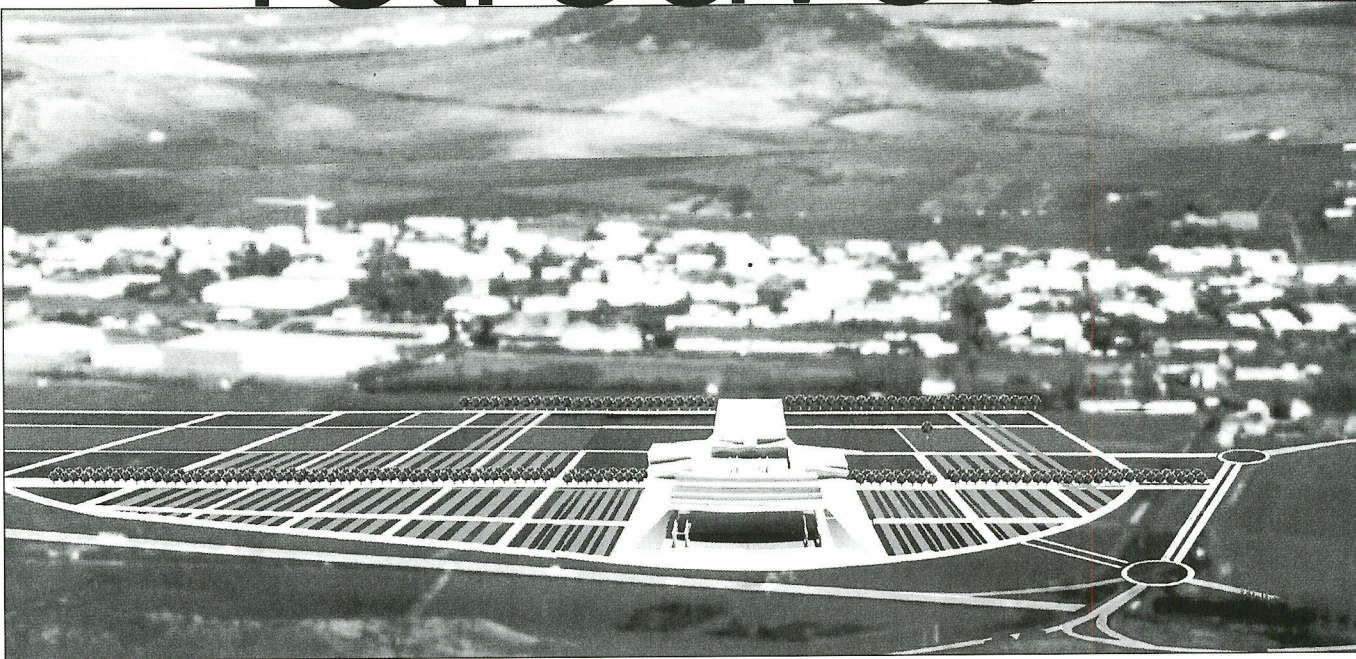
Serete Constructions.



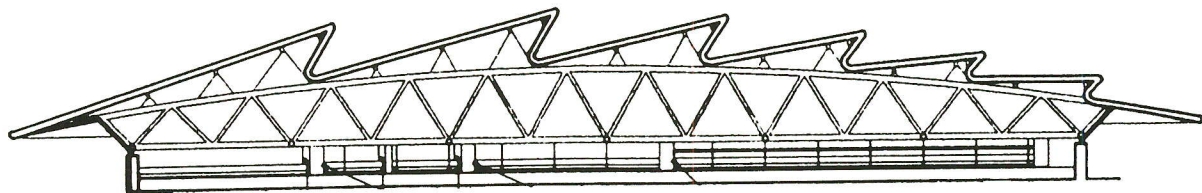
De l'autoroute, le mail piéton et la Grande Halle forment une longue façade linéaire surlignée par un mur en pierre de Volvic, représentant un véritable fil d'Ariane. Les architectes en atténuent latéralement les effets par de multiples plantations, la création d'un parc et de longues toitures en métal légèrement plissées afin de ressembler aux immenses sillons creusés à l'échelle de la plaine.

LE PROJET DE SARFATI, HENRY, TRIAUD

Une urbanité retrouvée



La Grande Halle devient un symbole, un repère, un signal pour tous ceux qui traversent la plaine de Sarliève, marquée par l'histoire, avec le plateau de Gergovie, vers lequel sont tournés les bâtiments.



Toute la démarche des architectes s'organise, ici, autour d'une idée, d'un rêve même, celle d'une "urbanité retrouvée" pour affirmer, selon eux, le dynamisme de l'Auvergne. La Grande Halle devient donc un symbole, un repère, un signal pour tous ceux qui traversent la plaine de Sarliève, marquée par l'histoire avec le plateau de Gergovie. Et c'est vers lui que sont tournés les bâtiments pour établir sans doute un lien entre la passé et le présent.

Cette idée, ils l'ont concoctée autour de trois notions :
→ D'abord, celle du rempart, évoqué par deux murs, constitués d'arcs monumentaux, qui assurent la sécurité de la ville intra-muros. "L'idée de ces deux lames puissantes, écrivent-ils, sur lesquelles

viennent se greffer des éléments indépendants permet de garantir des autonomies de construction et des indépendances de fonctionnement." Allusion au programme qui prévoit d'éventuels agrandissements.

→ Ils ont développé ensuite la notion de marché, représenté par la place centrale, carrée et bordée d'arcades, le long de laquelle passe la galerie desservant la salle polyvalente, le palais des congrès, la halle d'exposition et le Zénith. En la couvrant d'un dallage de granite et de lave, les architectes en ont fait un véritable plateau urbain, dont la solidité et la pérennité contribuent à renforcer le caractère historique du projet.

→ C'est enfin le Zénith, lieu d'accueil de tous les publics,

L'automobiliste qui file sur l'autoroute, en longeant la rase remplie de roseaux, remarquera la forme ondulante de la toiture du Zénith, qui émerge au-dessus des saules.

Le centre de conférences, traité sobrement en béton lazuré, muni de grandes ouvertures vitrées sur le jardin de la salle polyvalente, donne directement sur la place centrale.

qui symbolise le mieux l'idée de démocratie, que le sociologue Max Weber a utilisée aussi pour définir la ville européenne. Il joue là une "sorte de capitole moderne", qui se distingue, dans le paysage, par sa couverture de cuivre dont l'ondulation évoque le mouvement.

"L'enjeu est donc de réussir, à la fois, un équipement pratique, confortable, attractif et performant pour tous ceux qui l'utiliseront ou le feront vivre, rappellent les architectes, mais aussi de dessiner un ensemble qui viendrait renforcer le paysage urbain et du même coup l'entrée vers Courmon."

Disposées au centre d'un parc de stationnement paysagé, le plus près possible des équipements, les quatre salles donnent toutes sur la place centrale : la halle d'exposition, traitée sobrement en bardage métallique, avec une toiture en forme d'aile, légère et dynamique, à l'est ; le Zénith, dont la situation lui assure la meilleure visibilité, à l'ouest ; la salle polyvalente, prolongée

par une terrasse d'été et un jardin, au sud ; le centre de conférences, enfin, traité lui aussi sobrement en béton lazuré, avec de grandes ouvertures vitrées sur le jardin de la salle polyvalente, au nord. L'automobiliste qui file sur l'autoroute, en longeant la rase remplie de roseaux, remarquera la forme ondulante de la toiture du Zénith qui émerge au-dessus des saules. Et depuis l'oppidum, c'est aussi le jeu, les variations géométriques des toitures, leur légèreté qui donnent au projet une dimension contemporaine et poétique.

Architectes :

Alain Sarfati, Luc Arsène Henry, Alain Triaud.

Paysagiste : Jacqueline Osty.

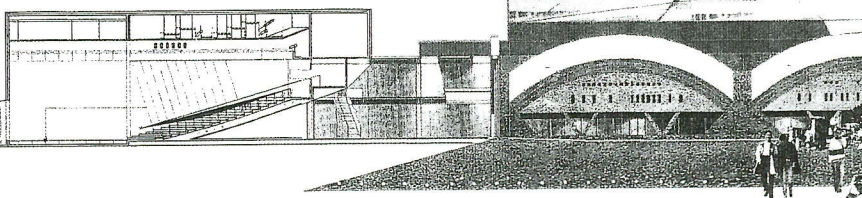
Scénographe : Rioualec.

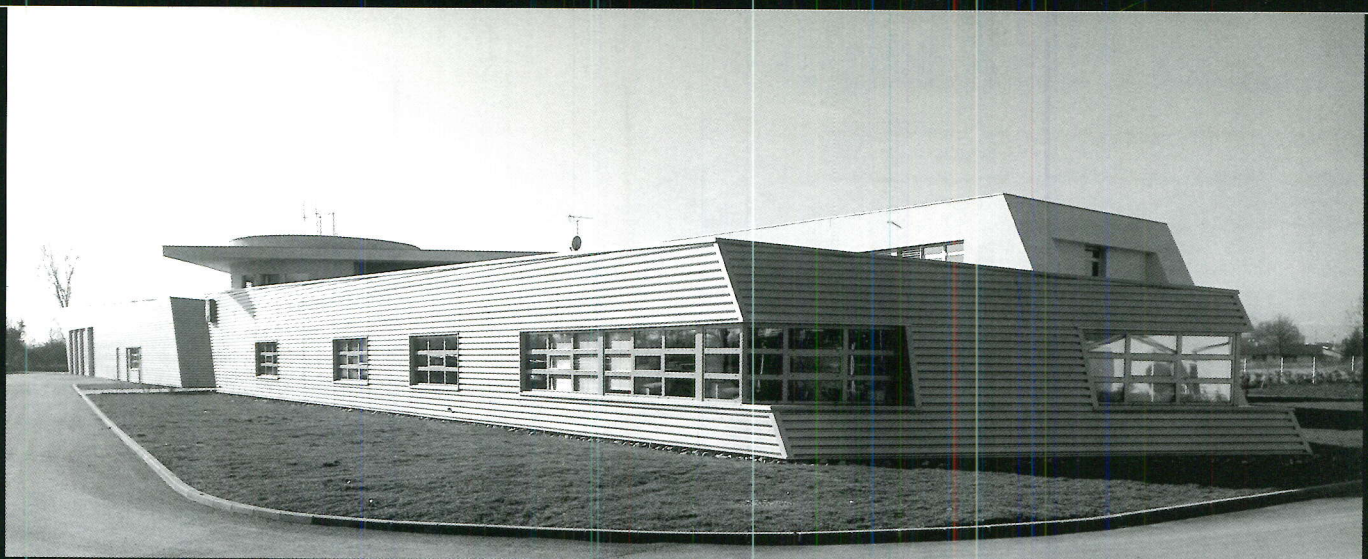
Acousticien : CSTB.

B.E.T. :

Fluides (Choulet)/ Structure (RFR).

Economiste : Michel Forgue.





Photos Christophe Camus.

L'agence EDF

I s s o i r e - P u y - d e - D ô m e



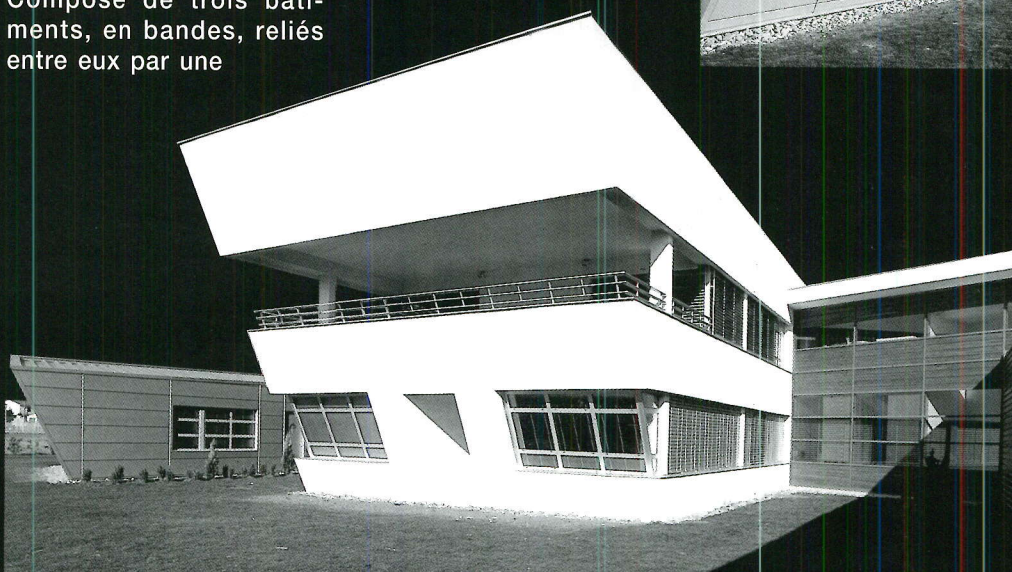
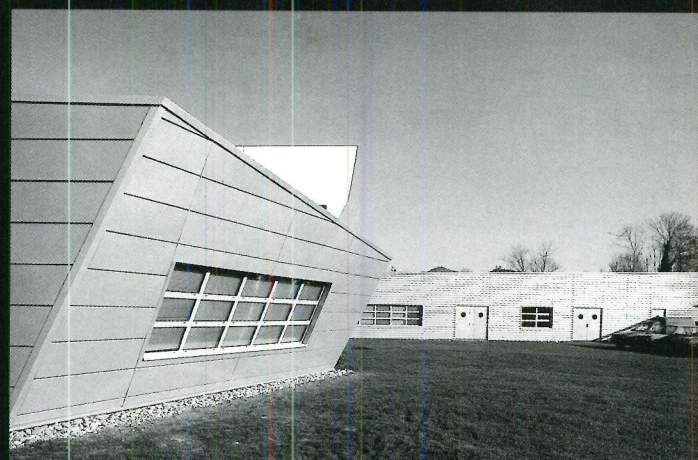
Façade Ouest.

En installant une nouvelle agence à Issoire, pour l'exploitation du réseau et l'accueil du public, EDF-GDF Services avait demandé aux architectes de donner une image dynamique de son entreprise. Ils ont rajouté, dans la conception générale, une idée de vitesse que leur a inspiré l'autoroute Clermont-Montpellier toute proche. Et cette double influence revient comme un leitmotiv dans les lignes des bâtiments et dans le choix des matériaux.

Composé de trois bâtiments, en bandes, reliés entre eux par une

"barrette" transversale en verre, par laquelle entre le public, le centre EDF-GDF accompagne le mouvement par des formes inclinées, comme un bolide prêt à bondir pour intervenir rapidement. On peut aussi imaginer un trimaran, avec la coque centrale, en béton enduit, qui abrite l'état major au premier étage, les locaux techniques et l'accueil des clients au-dessus. Avec, de chaque côté, deux gros flotteurs, revêtus d'un bardage métallique, où se

trouvent l'agence d'exploitation d'un côté et l'accueil téléphonique de l'autre, qui agit comme un signal et protège l'entrée.



Architectes :
Sextant architecture (René Boisserie, Antoine Canet, Catherine Haas, Bruno Laudat, Dominique Santallier).
Maître d'ouvrage :
EDF-GDF Services Clermont-Ferrand.

Façade Est.



Vivrélec

Le nouveau confort électrique en logement neuf



Savez-vous que
les solutions Vivrélec
allient confort,
économies et esthétique ?



Nous vous devons plus que la lumière.

JACQUES FONTAINE, président de l'Université Blaise Pascal, vient d'être nommé président du Conseil d'administration de l'Ecole d'architecture de Clermont-Ferrand.

CLAUDE SCHWARTZMANN, 49 ans, devient directeur de la nouvelle Agence d'urbanisme et de développement de Clermont-Ferrand Métropole après avoir occupé différents postes à Nancy, Strasbourg, Annecy, dans le Nord/Pas de Calais et à Boulogne-sur-Mer.

PIERRE JARLIER, architecte, maire de Saint-Flour, vient d'être élu sénateur du Cantal, sans aucun doute l'un de nos rares confrères à entrer au Parlement. La revue lui adresse toutes ses félicitations.

Le Conseil de l'Ordre souhaite la bienvenue aux confrères récemment inscrits ou réinscrits à notre Tableau : Jacques Banvillet, Hervé Bocquet, Bruno Boulier, Marc Bucher, Eric Collet, Françoise Coudert, Marie-Pierre Genicot, Nicolas Knegevitich, Christian Laporte, Claude Maitrias, Nathalie Maurice, Olivier Micaud, Sylvain Montzamin, Marie-Dominique Pays et Philippe Thuillier.

Toutes nos félicitations à Bernard Prugnot pour l'honorariat de la profession qui lui a été conféré.

Lieu	Projet	Maître d'ouvrage	Date sélection & Représentants CROA	Equipes retenues	Date sélection lauréat & Représ. CROA	Lauréat jury	Coût travaux
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Modernisation du stade nautique Pierre de Coubertin	Ville de Clermont-Ferrand	14/05/97 Gendre	SARL Japac-Chasset/ Bruhat-Thomas-Bouchaudy/ Sextant-Nabères/ Chavarot-Marquet/ Blanchet-Bouet/ In Situ-Demancher- Le Guen/	23/07/98 Gendre	Blanchet-Bouet	
			18/06/97 Gendre	Sextant-Nabères/ Chavarot-Marquet/ Blanchet-Bouet/			
AURILLAC Cantal	Restructuration du service des urgences et du département anesthésie-réanimation	Centre Hospitalier d'Aurillac	07/10/97 Montrieul	Groupe 6/ Sextant/ T.L.R./	05/03/98 Montrieul	Sextant	15 MF HT
YTRAC Cantal	Construction d'une maison de retraite	Commune d'Ytrac	29/10/97 Blanchet, Courtial	Marot/ Jalicon/ Teil/	13/03/98 Blanchet, Courtial	Marot	16,5 MF TTC
AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction de la Grande Halle d'Auvergne	Région Auvergne	30/10/97 Espagne	Architecture Studio-Bresson-Combes-Ondet/ Grezy-Bertherat-Van Le/ Sarfaty-Arsène Henry-Triaud-Alp Car/ Costantini-Regembal-Ameil D./ Chaix-Morel-Léaud-Rambourdin-Rivoire/	10/03/98 Espagne	Grezy-Bertherat-Van Le	380 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Construction du centre de formation de l'IPCCI	Chambre de Commerce et d'Industrie de Clermont-Ferrand/Issoire	11/02/98 Perrin	Ameil L./ Léaud-Rambourdin-Rivoire/ Atelier 4/	19/05/98 Perrin	Atelier 4	19 MF HT
LES ESTABLES Haute-Loire	Rénovation du village de vacances de Val	Département de la Haute-Loire	09/03/98 Courant, Lanquette	Ollagnon-Jacquemet/ Boudignon/ Chenu-Fanget/	11/05/98 Courant, Lanquette	Chenu-Fanget	11 MF HT
SAINT-GENES CHAMPANELLE Puy-de-Dôme	Réhabilitation des façades et réaménagement du laboratoire II Centre INRA de Theix	Institut National de la Recherche Agronomique			10/05/98 Rossato	Bresson-Combes-Ondet	5,6 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Réhabilitation et réaménagement d'un bâtiment administratif d'une surface de 2000 m ²	Caisse Organic Auvergne			24/03/98 Allezard- Chambon, Mazoyer	Jalicon	7 MF TTC
LE PUY-EN-VELAY Haute-Loire	Création d'une voie entre l'avenue Jeanne d'Arc et le centre ville	District du Puy-en-Velay	27/04/98 Varillon	Picard-Renault/ Aden-Richard/ Desvigne-Dalnoky-Huet/ Sycomore-Assimacopoulos/			
AURILLAC Cantal	Aménagement d'un lieu de création artistique sur le domaine de Tronquières	Ville d'Aurillac			27/04/98 Courant	Marot	6,5 MF HT
YSSINGEAUX Haute-Loire	Aménagement d'aires de repos, lieu-dit Les Barrys	Etat, Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement, DDE de la Haute-Loire	15/05/98 Courtial	Castanié-Salles/ Reuillard/ Fargette/			7,4 MF HT
CLERMONT-FERRAND Puy-de-Dôme	Hall de l'hôpital Gabriel Montpied - aménagement de l'accueil, agencement, décoration et intégration d'activités	Centre Hospitalier Universitaire de Clermont-Ferrand			14 et 28/05/98 Allezard- Chambon, Mazoyer	Bolze-Rodriguez-Pagès	3 MF HT
MONTLUÇON Allier	Construction d'une vingtaine de logements collectifs (T2 ou T3)	OPHLM de la Ville de Montluçon			26/05/98 Montrieul	SCPA Imholz	
MONTFAUCON EN VELAY Haute-Loire	Restructuration de la maison de retraite	Maison de retraite de Montfaucon	02/06/98 Courant, Montrieul	SCPA Boudignon/ Grousseau/ Chabanne/			17 MF TTC
AURILLAC Cantal	Résidence pour personnes âgées, Villa Sainte Marie	Office Public Départemental d'HLM du Cantal	23/06/98 Courtial	Teil/ Reygade-Foa/ Estival-Terrisse/	17/09/98 Courtial	Reygade-Foa	15 MF HT
SAINT-FLOUR Cantal	Réalisation d'un centre de tri des déchets	SIVOM du canton Saint-Flour Sud			23/06/98 Courtial	Trivalor-Escande	4 MF HT
SAINT-NECTAIRE Puy-de-Dôme	Centre de loisirs et de remise en forme	Commune de Saint-Nectaire	01/07/98 Allezard- Chambon, Mazoyer	Atelier 4/ Castanié-Salles-Hoeltgen- Faye/ Marcillon-Thuillier/			5 MF HT
AUBIÈRE Puy-de-Dôme	Construction de l'ISIMA	Conseil Régional d'Auvergne	09/07/98 Collet	Treuttel-Bruhat-Thomas- Bouchaudy/ Gaillard-Maurios/ Riciotti-Moinard J. et P./			50 MF TTC

PRÉCISION

Dans l'Observatoire des concours n° 18, il a été oublié de mentionner, dans l'équipe lauréate pour l'extension des facultés de Médecine et de Pharmacie et la construction du centre biomédical de recherche et de valorisation, nos confrères Berger et Maunaud associés à Monteanu/Perianu/Monteanu.

Transmettez vos annonces au secrétariat du Conseil de l'Ordre
Fax 04 73 34 39 09

Le Secrétariat de l'Ordre est à votre disposition pour tous renseignements complémentaires (C.V., etc.).

annonces

DEMANDES D'EMPLOI

Architectes

Bogacz Philippe, 04 73 90 32 88
Faucher Pascal, 04 73 93 18 07
François Agnès, 03 26 73 21 06
Gellifler Laurent, 04 72 19 72 47
Ridel, 03 83 62 53 00

Architectes d'intérieur

Guyot Benoît, 01 30 69 88 01
J.F. sérieuse, motivée, diplômée en B.T.S. Architecture Intérieure, recherche emploi. Etudie toutes propositions. Elodie Legay, tél./fax 04 73 97 17 67

Dessinateurs

Forteza Anne, 04 73 92 37 87
Roussel Vincent, 04 74 87 74 45

Dessinateur bureau d'étude
Rey Olivier, 04 73 69 04 11

Dessinateur-métreur

Bureau Richard, 04 73 36 25 17

Dessinateur-projeteur

Lanchais Guy, 04 73 86 91 69

Secrétaires

Bonhomme Seynard Marie-Thérèse, 04 73 93 92 03 (après 18h)
Dejean Martine, 04 73 24 70 48
Mahall Oum-Elkheir, 04 73 24 70 48
Nebout Nathalie, 04 73 25 22 46
Pélissier Jocelyne, 04 73 38 92 89

Technicien en Génie Civil

Le Meur Mickaël, 04 73 33 16 02

Diplômé ICH-CNAM, montage et conduite d'opérations de construction et/ou de réhabilitation, suivi de chantier, connaissance du dessin, tél. 04 73 69 15 13.

VENTE / LOCATION

Architecte cède licence logiciel CAO-DAO Archi-trion Version 6.3 d'une valeur de 38 000 F HT pour la somme de 25 000 F HT. Contacter Didier Pinton au 05 56 08 48 61 ou 06 08 23 86 97.

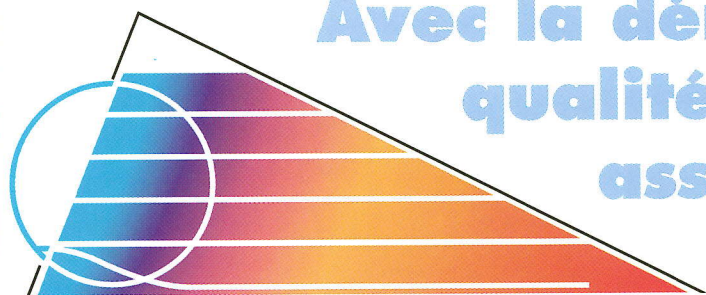
Architecte partagerait son agence très bien située banlieue Clermont avec jeune confrère. Ecrire à l'Ordre qui transmettra.

Architecte exerçant depuis 25 ans, très bonne notoriété et références, cède cause santé, clientèle et contrats publics sur Haute-Loire. Expérience exigée, prix très intéressant. Tél. 04 71 00 40 45 - Fax 04 71 00 48 60

Superbe local bureau à louer, Cournon, 100 m². Tél. 04 73 31 22 39.

TOUTES LES CONSTRUCTIONS NE SE VALENT PAS

le confort et la performance
d'un chauffage dépendent du
respect de la réglementation
thermique

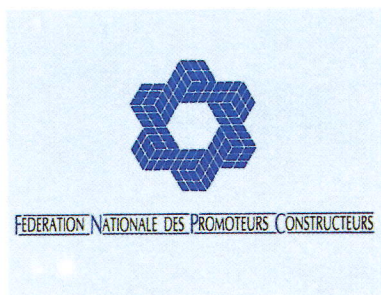


Avec la démarche
qualité thermique,
assurez-vous

de la satisfaction
de nos clients
communs

QUALITE THERMIQUE
Entrez, vous êtes bien.

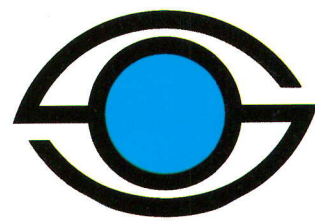
partenaires pour la qualité



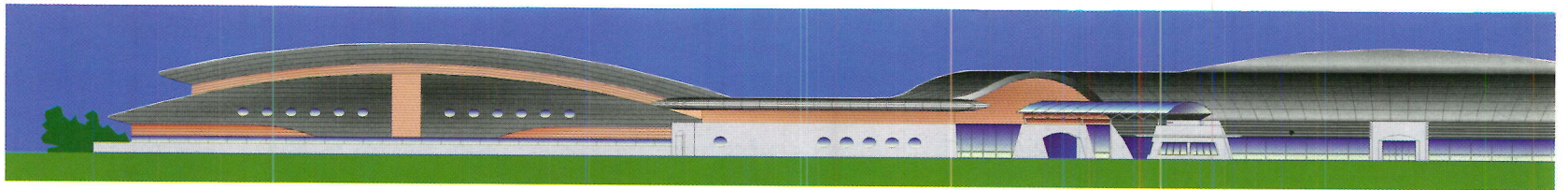
FÉDÉRATION NATIONALE DES PROMOTEURS CONSTRUCTEURS



EDF GDF SERVICES
CLERMONT-FERRAND



SOCOTEC



LA GRANDE HALLE D'Auvergne

Ouverte et compétitive, chaleureuse et solidaire, notre Région d'Auvergne avait besoin d'un lieu pour ses manifestations nationales et internationales. La Grande Halle d'Auvergne et le Zénith accueilleront des salons, des congrès et des spectacles en Région d'Auvergne. La construction de ce grand Parc d'expositions a été décidée par le Conseil Régional d'Auvergne. Il sera le seul équipement du genre au centre de la France entre Lyon et Bordeaux, Orléans et Montpellier. La Grande Halle d'Auvergne, c'est aussi un nouveau pari architectural s'intégrant parfaitement dans l'environnement et l'identité culturelle de l'Auvergne. Notre Région d'Auvergne et sa capitale régionale confirment ainsi leur vocation d'être des destinations phares en étant au cœur de l'événement, qu'il soit économique, artistique ou sportif.

Zénith pour de grands spectacles 1 600 à 8 500 places - Halls d'Expositions pour Salons et Foires
Salle polyvalente modulable / 4 salons - Centre de conférences / 600 places

Une réalisation du Conseil Régional d'Auvergne

